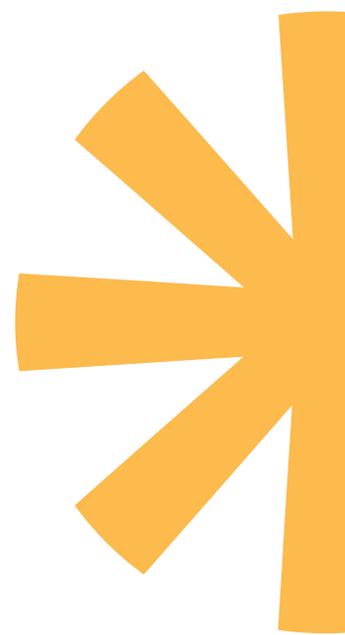


Une **FEUILLE DE**
ROUTE pour
L'INNOVATION
INCLUSIVE
et **COLLABORATIVE**
DANS TOUS LES
SECTEURS du
CANADA
RAPPORT



FORUM CANADIEN
pour l'**INNOVATION**
SOCIALE

Janvier 2025

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| IDÉES CLÉS | 6 |
| APPEL À L'ACTION | 7 |
| INTRODUCTION | 8 |
| QU'EST-CE QUE LE FORUM CANADIEN POUR L'INNOVATION SOCIALE? | 8 |
| VISION | 8 |
| COMMENT UTILISER CE RAPPORT | 10 |
| CAUSERIE PLÉNIÈRE | 12 |
| INNOVATION SOCIALE, STRATÉGIE D'INNOVATION ET FONDEMENTS DE LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE | 12 |
| <i>Changer le paradigme de l'innovation</i> | 13 |
| <i>Québec vs Reste du Canada</i> | 16 |
| TABLES RONDES CATALYSTES | 18 |
| REPENSER LES FONDEMENTS DE LA STRATÉGIE EN MATIÈRE DE SCIENCE ET D'INNOVATION POUR UN CANADA PROSPÈRE SUR LES PLANS SOCIAL, CULTUREL, ENVIRONNEMENTAL ET ÉCONOMIQUE | 18 |
| <i>L'innovation est nécessaire pour tout partout à la fois</i> | 19 |
| <i>La recherche à elle seule ne génère pas l'innovation</i> | 20 |
| À QUOI RESSEMBLE LE TALENT DANS UN ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION PLEINEMENT OPÉRATIONNEL? | 22 |
| <i>Compétences pour faire face à la complexité</i> | 23 |
| <i>L'impact et les partenariats comme facteurs d'excellence en matière d'innovation</i> | 25 |
| FAVORISER L'INTERDISCIPLINARITÉ ET LA COLLABORATION POUR UNE INNOVATION INCLUSIVE ET RESPONSABLE DANS TOUTES LES ZONES D'IMPACT | 27 |
| <i>Financer la recherche pour l'innovation</i> | 29 |
| <i>Les collègues et l'écosystème de l'innovation sociale</i> | 32 |
| <i>Soutenir l'inclusion par la responsabilisation</i> | 33 |
| <i>Une fondation pour l'écosystème</i> | 34 |
| À QUOI RESSEMBLE LA « CONNECTIVITÉ » DANS L'ÉCOSYSTÈME DE L'INNOVATION SOCIALE?..... | 36 |
| <i>Pour que la connectivité prospère, l'écosystème a besoin de confiance et de courage</i> | 37 |
| TRACER LA VOIE | 43 |
| POLITIQUE : UNE STRATÉGIE GLOBALE QUI SOUTIENT TOUTES LES INNOVATIONS DE MANIÈRE ÉQUITABLE, DANS TOUTES LES ZONES D'IMPACT | 45 |
| TALENT : COMPÉTENCES ET TALENTS DANS LES ÉCOSYSTÈMES D'INNOVATION..... | 49 |
| CONNECTIVITÉ : CAPACITÉ ET INFRASTRUCTURE POUR LA CONNECTIVITÉ DANS LES ÉCOSYSTÈMES D'INNOVATION | 53 |
| AGIR COLLECTIVEMENT VERS LA VISION | 57 |
| <i>Établir les fondations</i> | 57 |
| <i>Renforcer l'écosystème</i> | 57 |
| <i>Réaliser la vision</i> | 57 |

| | |
|---|-----------|
| ÉTABLIR DES PRIORITÉS, DÉFINIR DES RÔLES ET IDENTIFIER DES MÉCANISMES POUR PROMOUVOIR UNE ACTION CONCERTÉE..... | 59 |
| AMORCER L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION | 63 |
| <i>Les priorités les plus pertinentes pour les bailleurs de fonds de la recherche.....</i> | 64 |
| <i>Priorités les plus pertinentes pour le gouvernement (municipal, provincial, régional et fédéral).....</i> | 65 |
| <i>Les priorités les plus pertinentes pour les bailleurs de fonds communautaires</i> | 66 |
| <i>Priorités les plus pertinentes pour les praticiens du secteur à but non lucratif et de l'innovation sociale.....</i> | 67 |
| <i>Les priorités les plus pertinentes pour les universitaires.....</i> | 68 |
| ANNEXE..... | 70 |
| PARTICIPANTS | 70 |
| <i>Consultation de Toronto 8.4.2024.....</i> | 70 |
| <i>Consultation d'Ottawa/Wakefield 26.4.2024</i> | 70 |
| <i>Consultation de Montréal 10.05.2024</i> | 71 |
| <i>Calgary Consultation 28.05.2024.....</i> | 72 |
| <i>FORUM 11-12 Juin 2024</i> | 72 |
| GLOSSAIRE | 75 |



 **CANADIAN FORUM** for
SOCIAL INNOVATION
FORUM CANADIEN pour
L'INNOVATION SOCIALE

Partenaires du Forum



Équipe

Hôte: Sandra Lapointe

Hôte locale: Valérie Amiroux

Coordonnatrices: Akacia Propst, Marie-Hélène B.-Hardy

Facilitation : Akacia Propst, Alexandre Duchesne Blondin, Amanda Narvali, Amani Braa, Frederic Chamberlin Lounang Tchatchouang, Jennifer Ilfra, Lisa Hasan, Marie-Hélène B.-Hardy, Nina Goualier, Rocio Macabena Perez, Samantha Quaresma, Tran Kha Linh Nguyen

Rapport : Sandra Lapointe, Akacia Propst, Marie-Hélène B. Hardy, Amanda Narvali

Un merci spécial à Mélanie MacDonald, directrice générale de Chemins de transition pour ses conseils et sa formidable générosité intellectuelle.

IDÉES CLÉS

- **Réévaluer la stratégie d'innovation actuelle du Canada.** Le rapport présente les perceptions et les connaissances des intervenants sur les résultats de la stratégie d'innovation actuelle du Canada, qui est perçue comme fragmentée et trop axée sur les modèles traditionnels de commercialisation et de croissance économique qui ne sont pas équipés pour faire face à la complexité et aux défis systémiques.
- **Repenser le développement des talents.** Le rapport démontre que les participants à l'écosystème de l'innovation sociale appellent à un changement dans la façon dont nous définissons et développons les talents pour l'innovation.
- **Donner du pouvoir aux communautés.** Le rapport souligne que les participants s'attendent à ce que les communautés soient habilitées à contribuer à l'innovation en renforçant les capacités au-delà des secteurs économiques et en reconnaissant la valeur des divers systèmes de connaissances, y compris les modes de connaissance autochtones.
- **Accroître la connectivité.** Le rapport reconnaît la difficulté de mettre en œuvre un écosystème national de l'innovation compte tenu de la taille et de la diversité du Canada, suggérant que la gouvernance de l'innovation pourrait être plus efficace en suivant des approches axées sur les lieux.
- **Stimuler l'innovation sociale.** Le rapport documente le rôle crucial de l'innovation sociale dans la résolution de problèmes sociétaux complexes et la création d'un avenir plus équitable et durable.

APPEL À L'ACTION

Le rapport souligne la nécessité d'une action collective et d'un sentiment d'urgence partagé pour transformer l'écosystème d'innovation du Canada afin de relever efficacement les défis complexes du 21^e siècle. Au cours des délibérations, les participants ont examiné plus de 50 jalons et validé les actions prioritaires pour chacune des parties prenantes suivantes:

Les organismes subventionnaires pour la recherche:

- Accroître le soutien à la recherche interdisciplinaire, à la mobilisation des connaissances et à l'innovation par- et axée sur les communautés.
- Créer des mesures incitatives pour des partenariats équitables entre le monde universitaire et les communautés.

Gouvernements:

- Élaborer des politiques cohérentes horizontalement, à tous les niveaux (municipal, régional, provincial, fédéral) pour soutenir l'innovation sociale.
- Créer des modèles de financement et de flux de ressources qui soutiennent diverses formes d'innovation et ont un impact dans tous les secteurs.
- Soutenir les initiatives axées sur les lieux.

Institutions académiques:

- Considérer l'impact sociétal comme un indicateur essentiel d'excellence des pratiques universitaires.
- Créer des mesures incitatives et des récompenses significatives pour la recherche interdisciplinaire et engagée envers la communauté.
- Encourager les compétences des étudiants des cycles supérieurs en matière de collaboration et d'interdisciplinarité comme élément essentiel de leur formation.

Praticiens des organismes à but non lucratif et de l'innovation sociale:

- Plaider en faveur d'un flux de ressources équitable.
- Orienter les ressources vers le renforcement des capacités de connectivité des écosystèmes et la mise en œuvre de solutions innovantes.

Organismes subventionnaires communautaires:

- Soutenir le renforcement des capacités d'innovation dans le secteur social.
- Faciliter les partenariats et agir en tant que médiateurs écosystémiques dans l'écosystème de l'innovation.

INTRODUCTION

Qu'est-ce que le Forum canadien pour l'innovation sociale?

Depuis 2022, le Forum canadien pour l'innovation sociale réunit les acteurs de l'enseignement supérieur et de l'innovation des secteurs public et social pour des tables rondes catalystes, des dialogues délibératifs et des ateliers de concertation. L'objectif de l'initiative est de faire progresser le programme d'innovation en créant un meilleur alignement et en explorant des actions clés sur les politiques et les pratiques qui renforcent la capacité d'innovation dans toutes les zones d'impact : sociale, culturelle, environnementale et économique.

En 2024, le Forum canadien pour l'innovation sociale a mené un exercice de rétrospection (*'backcasting'*) bilingue, pancanadien, en plusieurs phases, en collaboration avec des experts de [Chemins de transition](#) de l'Université de Montréal. En avril et mai 2024, 4 consultations rassemblant 90 participants représentant les bailleurs de fonds communautaires, les institutions académiques, le secteur social et le gouvernement ont été menées à Toronto, Ottawa/Wakefield, Montréal et Calgary pour valider une vision de l'écosystème d'innovation du Canada et établir un consensus autour des jalons à franchir pour atteindre cette vision. Des commentaires ont été sollicités de manière itérative, chaque atelier informant le suivant.

VISION

En 2040, la stratégie d'innovation du Canada est délibérément au service des collectivités, et des politiques sont en place dans l'ensemble de l'écosystème pour développer les connaissances, les talents et les infrastructures nécessaires pour soutenir de manière égale la prospérité sociale, culturelle, environnementale et économique dans toutes les zones d'impact : sociale, économique, politique et systémique."

La vision que nous avons proposée à la délibération lors de la deuxième édition du Forum canadien pour l'innovation sociale, les 11 et 12 juin 2024 à l'Université de Montréal, s'appuyait sur 53 jalons, autour de 3 thèmes : les politiques, les talents et la connectivité.



Politiques. En 2040, les systèmes canadiens de recherche et d'enseignement supérieur sont soutenus par une stratégie et des politiques d'innovation qui placent la société au cœur de leurs modèles et sont conçues pour servir les collectivités et les personnes. La mobilisation des connaissances et des compétences est intentionnelle et adaptée au changement dans chaque zone d'impact, et le financement public de l'innovation favorise la prospérité globale : sociale, culturelle, environnementale et économique.

Talent. En 2040, les écosystèmes d'innovation canadiens qui s'étendent à toutes les zones d'impact et sont ancrés dans les collectivités bénéficieront de la diversité, de l'agilité et de la multidisciplinarité des talents émergents. Les universités, les collèges, la communauté et l'industrie jouent chacun un rôle unique dans la génération des compétences et de l'expertise qui favorisent l'innovation inclusive, et les programmes de formation bénéficient de partenariats campus-communauté fondés sur la confiance et à long terme dans toutes les zones d'impact.

Connectivité. En 2040, des infrastructures (physiques, numériques, relationnelles) sont en place au sein et entre les universités, les collèges, l'industrie, le secteur social et le secteur public pour garantir que l'ensemble des processus d'innovation, de la conception à la mise en œuvre, soit correctement soutenu. L'innovation est rendue possible par le renforcement intentionnel des capacités de l'écosystème et par des stratégies de médiation de la transition dans toutes les zones d'impact.

125 participants ont participé à 4 tables rondes catalystes plénières et 48 ateliers délibératifs animés par 12 animateurs. Les tables rondes catalystes ont adopté un format de type « *fishbowl* » : les intervenants ont été invités à lancer la discussion, mais les participants ont été encouragés et invités à échanger de place avec un intervenant et à entrer dans la discussion après le premier tour de discussion.

Les ateliers ont été structurés et animés avec l'objectif de construire un consensus, progressivement et de manière itérative, autour de 4 objectifs:

1. S'approprier la vision et les jalons et tracer le chemin jusqu'en 2040
2. Établir des priorités
3. Identifier les acteurs à mobiliser pour atteindre les jalons et réfléchir aux mécanismes nécessaires pour promouvoir une action concertée.
4. Initier l'élaboration d'un plan d'action

Comment utiliser ce rapport

En tant qu'exercice d'apprentissage social, le Forum a été conçu pour faciliter les conversations intersectorielles autour des mesures prioritaires à prendre pour renforcer l'écosystème d'innovation du Canada. Ce rapport résume les apprentissages clés. Nous proposons un bref exposé des principaux points à retenir des discussions en table ronde plénière. Nous présentons également une analyse des données recueillies lors des ateliers et décrivons notre méthodologie.

Évaluer les perceptions des parties prenantes est essentiel dans le processus de conception et de mise en œuvre des changements institutionnels et culturels. Tirer parti de l'apprentissage social dans le cadre d'approches délibératives pour les visions et les stratégies émergentes fournit une mine d'informations sur la volonté des acteurs de mettre en œuvre des actions et des politiques collectives susceptibles de renforcer l'inclusion et la connectivité de l'écosystème.

Le rapport fournit des preuves des perceptions, des hypothèses et des aspirations des parties prenantes en matière de stratégie et de politique d'innovation, qui vont au-delà des programmes traditionnels. En articulant les points de vue du secteur social, des organismes à but non lucratif, des bailleurs de fonds communautaires et des gouvernements municipaux, le rapport offre des informations qui peuvent être exploitées sur le terrain pour s'attaquer à des problèmes qui concernent non seulement le rôle de l'innovation technologique dans la croissance économique, mais aussi le rôle des connaissances humaines et sociales pour informer les processus qui mènent aux changements que nous associons à la prospérité.

Le rapport articule la compréhension des parties prenantes du rôle de l'innovation sociale dans la résolution des problèmes sociétaux et la promotion de la prospérité dans toutes les zones d'impact : sociale, culturelle, environnementale et économique. Dans l'ensemble, notre analyse des discussions et des délibérations est conforme aux preuves que nous trouvons dans la littérature de recherche sur l'innovation sociale, l'apprentissage collectif et les politiques axées sur la mission. Le rapport peut être utilisé comme indice du consensus émergent et pour mobiliser davantage les parties prenantes dans le but de définir, de coordonner et de mettre en œuvre des approches axées sur la mission, axée sur la



Discussions Plénières

CAUSERIE PLÉNIÈRE



Innovation sociale, stratégie d'innovation et fondements de la prospérité économique

11 juin 2024 (soirée)

Conférenciers:

Béatrice Alain, Directrice Générale du Chantier de l'économie sociale

Michael Toye, Président, Conseil consultatif en innovation sociale

Modératrice:

Martine Turenne, Éditrice en chef, La Conversation Canada

Changer le paradigme de l'innovation

Le rôle de la recherche dans l'écosystème de l'innovation sociale va au-delà des modèles traditionnels de recherche, développement et innovation (RD&I). La recherche aide les innovateurs à systématiser de nouvelles pratiques, à documenter leur importance ou leur impact et à analyser leurs conditions de succès. Mais les acteurs de terrain, c'est-à-dire les « innovateurs sociaux », sont des catalyseurs. L'innovation sociale exige une définition plus large de l'expertise, qui dépasse les modèles universitaires traditionnels pour englober les connaissances et les pratiques communautaires. Elle exploite également les atouts communautaires qui sont trop souvent méconnus ou sous-estimés par les chercheurs universitaires. Cela inclut différentes formes de connaissances et de pratiques culturelles, notamment les connaissances autochtones, qui ont beaucoup à offrir.

“Dans un environnement de problèmes complexes en constante évolution, la gouvernance participative et communautaire permet des réponses adaptatives et un apprentissage continu pour créer des solutions efficaces”.

Le Réseau québécois en innovation sociale propose que l'innovation sociale soit comprise au sens large comme « une solution qui a trouvé un utilisateur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la communauté et non seulement pour certains de ses membres individuellement ».

L'innovation sociale repose donc sur des processus de mise à l'échelle et de mise en œuvre distincts de ceux que nous associons à l'innovation technologique. Elle requiert des compétences et des mécanismes de soutien différents. La majorité des ressources en innovation au Canada se concentrent sur l'innovation technologique. Elles se concentrent sur la commercialisation de ces innovations et soutiennent les mesures incitatives existantes pour le faire (gain financier provenant de la vente de son innovation ou de l'augmentation de l'efficacité d'une entreprise).

Cependant, les conditions de mise à l'échelle et de mise en œuvre des innovations sociales sont différentes. L'innovation sociale n'implique généralement pas la vente ou l'achat d'un produit, mais plutôt l'appropriation d'une pratique ou d'une idée, et elle n'a pas besoin de conférer un avantage économique à la personne qui l'a développée (et dans certains cas, elle peut même représenter un fardeau, par exemple, si l'on s'attend à ce qu'une organisation ayant une pratique innovante dans des régions éloignées encadre une organisation en ville pour adopter cette pratique innovante).



Parce que le bénéfice n'est pas commercial, le soutien au type de transfert de connaissances qui sous-tend l'innovation sociale doit également prendre une forme différente. D'une part, la mobilisation des connaissances doit être plus intentionnelle. Pour soutenir l'innovation sociale, il est important de surveiller les pratiques qui répondent mieux à un enjeu parce qu'elles deviennent plus importantes. Cela peut impliquer un type spécifique d'activité de recherche, par exemple la documentation des caractéristiques de nouvelles pratiques. Cependant, le milieu universitaire ne peut pas s'attendre à tirer un gain économique de ce type de recherche, et au contraire, ce travail doit être soutenu par des programmes de financement de la recherche qui répondent aux besoins de recherche dans l'écosystème de l'innovation sociale.

La mobilisation des connaissances dans l'écosystème de l'innovation sociale implique de faire connaître les nouvelles pratiques d'innovation dans le but de les adapter aux réalités locales (partenaires et population ayant des besoins distincts).

“Toutes ces étapes (suivi, documentation, sensibilisation, adaptation) constituent un métier en soi et ceux qui développent des innovations sociales et les expérimentent n'ont pas toujours l'envie, l'intérêt, ni même l'expertise pour accomplir cette partie du processus de mise à l'échelle-implémentation de l'innovation. En

fait, des ressources doivent y être consacrées, qu'il s'agisse des leaders de l'innovation qui travaillent à cette diffusion ou d'autres organisations".

La relation entre innovation sociale et innovation traditionnelle n'est pas simple. L'innovation sociale peut se faire sans l'introduction d'un nouveau produit ou service. Elle ne nécessite pas le développement de nouvelles technologies, comme c'est le cas, par exemple, du déploiement d'un réseau de garderies à coût modique au Québec qui modifie complètement la participation des femmes au marché du travail, le taux de pauvreté des familles monoparentales et la prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité. La technologie peut être utilisée pour permettre l'innovation sociale. Par exemple, l'efficacité croissante des outils de visioconférence au cours de la pandémie a permis de changer nos pratiques de partage de connaissances, d'information ou de prise de décision.



Pour appliquer l'innovation sociale à la prospérité économique, il est essentiel de procéder à une analyse systémique. La pauvreté, l'exclusion et la destruction de l'environnement engendrées par l'économie sont le résultat de structures de prise de décision qui ne disposent pas de mesures de valeur et de mécanismes de responsabilisation adéquats. Dans l'économie, le principal mécanisme de contrôle est le capital : le degré de contrôle est fonction de la quantité d'argent investi, l'objectif premier étant la rémunération de ce capital. Et une innovation centrale de l'économie sociale - la gouvernance collective de l'entreprise par les acteurs de la communauté ou les membres - est essentielle pour obtenir des résultats de prise de décision qui servent davantage de personnes en tenant compte d'autres besoins ou priorités que ceux des investisseurs.

“L’innovation sociale ne manque pas au Canada. Il faut améliorer le transfert et la mobilisation des connaissances, ainsi que les changements de politiques publiques qui permettront à ces innovations de se généraliser et de se développer”.

Québec vs Reste du Canada

L’innovation sociale et les stratégies d’innovation soutenant la prospérité économique ont une longue histoire au Canada, mais au cours des 20 dernières années, les gouvernements fédéraux libéraux et conservateurs ont pris des mesures pour faire progresser l’économie sociale, l’entreprise sociale, l’innovation sociale et la finance sociale. La plupart des provinces ont également pris des mesures dans cette direction, le Québec étant un chef de file mondial. Mais dans les provinces hors Québec et au niveau fédéral, le soutien aux politiques et aux programmes est incohérent et cloisonné.

Comme l’innovation sociale nécessite une consultation entre les différents intervenants, le mouvement de l’économie sociale constitue un pôle de développement particulièrement fertile. Cela comprend des organismes de consultation et de développement tels que le Chantier d’innovation sociale, les Pôles régionaux d’économie sociale ainsi que les réseaux sectoriels et les entreprises qui développent ou identifient des innovations et créent les conditions pour que les innovations émergentes prennent de l’ampleur, comme le transfert et le courtage de connaissances, ou la mise à l’échelle. L’écosystème de l’économie sociale québécois dispose également d’un organisme spécialisé pour soutenir le travail de documentation et de transfert des innovations sociales : les Territoires Innovants en Économie Sociale et Solidaire (TIESS).

De façon plus générale, l’écosystème qui soutient l’innovation sociale au Québec est relativement distinct du reste du Canada, car certains secteurs comme l’économie sociale et la recherche sont bien maillés et des ressources sont engagées par le gouvernement du Québec pour ces activités. Il n’en demeure pas moins que le dialogue au niveau canadien demeure essentiel pour apprendre les uns des autres. Peu importe les changements de gouvernement, il faut reconnaître que l’innovation sociale est essentielle à la prospérité du Canada et que le dialogue au sein du Canada est une priorité.

Les écosystèmes d’innovation sociale efficaces nécessitent un leadership local et des approches sur mesure pour gérer les atouts, les défis et les priorités régionales uniques. Étant donné que les atouts, ainsi que les défis, les opportunités et les priorités varient d’un endroit à l’autre, le leadership nécessaire pour construire ces écosystèmes doit être local.



« Au Canada, les provinces détiennent la plupart des pouvoirs politiques pertinents et tendent à constituer une échelle plus propice à la construction d'écosystèmes ».

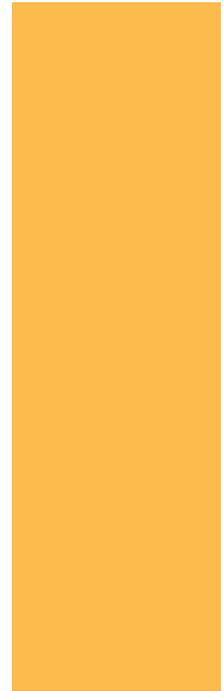
Bien que le contexte et les approches varient d'une région à l'autre, les composantes d'un écosystème social et solidaire efficace sont assez uniformes partout dans le monde. Elles ont été établies, par exemple, par des travaux récents de l'OCDE, des résolutions de l'ONU, des propositions du secteur des entreprises sociales du Canada, la stratégie fédérale d'innovation sociale et de finance sociale, et s'appuient sur 30 années de pratique au Québec.

En fin de compte, l'innovation sociale fondée sur la subsidiarité et l'habilitation produit des solutions plus efficaces - des solutions qui favorisent le passage d'une consommation passive de services à une action active dans la cocréation de l'avenir. Les gouvernements doivent créer les cadres législatifs, réglementaires et politiques nécessaires à l'épanouissement de ces innovations sociales.

Bien que des progrès aient été réalisés, le Canada a besoin d'un soutien politique plus cohérent et intégré entre les différents niveaux de gouvernement pour permettre l'intégration et la mise à l'échelle de l'innovation sociale.

« L'innovation sociale ne manque pas au Canada. Il faut améliorer le transfert et la mobilisation des connaissances, ainsi que les changements de politiques publiques qui permettront à ces innovations de se généraliser et de se développer ».

TABLES RONDES CATALYSTES



Repenser les fondements de la stratégie en matière de science et d'innovation pour un Canada prospère sur les plans social, culturel, environnemental et économique

11 juin 2024 (matin)

PANÉLISTES

Coryell Boffy Directeur société et culture chez Axelys

Andrea Nemin PDG de Social Innovation Canada

Luc Sirois Innovateur en chef du Québec

Sapna Mahajan Directrice, recherche et innovation chez Génome Canada

Jason Pearman Directeur, stratégie emploi et compétences jeunesse chez EDSC

La stratégie et la politique d'innovation actuelles du Canada sont fragmentées et essentiellement axées sur la croissance économique. Elles reposent sur des mesures incitatives et des outils, comme les crédits d'impôt qui favorisent la technologie et l'invention, et sur des approches qui s'articulent autour de modèles de commercialisation traditionnels. Les intervenants en matière de politique d'innovation réclament de plus en plus un changement d'orientation de la politique d'innovation : les indicateurs d'innovation actuels ne parviennent pas à intégrer les aspects des processus d'innovation qui contribuent à bâtir une société prospère dans laquelle la santé, le bien-être et la durabilité des êtres humains et de la société sont considérés comme essentiels à la prospérité. Parallèlement, le travail de soutien à une société prospère est essentiellement mené par des organisations à vocation sociale, dont beaucoup ne disposent pas des ressources et du soutien nécessaires pour relever les défis sociétaux, tester des solutions et les mettre à l'échelle de manière adéquate.

« L'invention est une chose et l'innovation en est une autre »

L'innovation est nécessaire pour tout partout à la fois

Une nouvelle idée, un nouveau produit ou un nouveau procédé n'a aucun impact s'il n'est pas adopté ou utilisé. Le financement de l'innovation doit soutenir les travaux d'innovation axés sur l'impact, ce qui nécessite une attention accrue aux modèles centrés sur l'utilisateur. De manière générale, une stratégie d'innovation axée sur l'impact exige une meilleure intégration de l'innovation sociale aux moments clés.

À première vue, la stratégie d'innovation au Canada est partielle et segmentée (c'est-à-dire qu'il existe des stratégies pour la génomique, pour l'IA, une stratégie pour le logement, etc.). Une approche intégrée conçue pour s'attaquer à la complexité est nécessaire : la politique d'innovation doit être intentionnellement conçue pour traiter les problèmes complexes au niveau des systèmes, ce qui pourrait exiger que nous repensions les modèles traditionnels de stratégie et de financement afin d'éliminer les cloisonnements administratifs qui existent entre le développement économique et le développement social.

Plus précisément, les mécanismes de soutiens à la science, à l'innovation et au développement économique ne devraient pas être articulés dans un espace qui ne soutient pas également l'emploi, les compétences et l'économie sociale. Les cloisonnements ont un impact sur notre capacité à générer de la prospérité dans les domaines social, culturel, environnemental et économique.

« ...Pour l'une des premières fois de notre histoire, on est tous d'accord... des dirigeants au pouvoir jusqu'à nous en première

ligne, on veut tous que ça se produise. Il nous faut maintenant trouver les moyens de l'intégrer [l'innovation] dans nos institutions publiques. »

La recherche à elle seule ne génère pas l'innovation

Le rôle de la recherche universitaire financée par des fonds publics est un autre aspect important de la politique d'innovation qui mérite une attention soutenue. La recherche ne se traduit pas automatiquement par de l'innovation et l'augmentation du financement de la recherche ne constitue pas, en soi, une stratégie. Les universités canadiennes ont besoin de lignes directrices claires et de nouvelles mesures incitatives pour renforcer le troisième pilier de leur mandat : l'impact.

Les structures administratives et les cultures universitaires actuelles créent des obstacles pour les chercheurs qui s'intéressent aux travaux axés sur l'impact et l'innovation en créant des situations dans lesquelles les efforts visant à rendre les connaissances utilisables et à créer un impact et de l'innovation doivent se faire en plus de ce qui est reconnu, valorisé et récompensé.

Le système actuel de soutien à la recherche contient des lacunes autour des aspects des processus d'innovation qui ne sont pas directement associés à la création de nouvelles connaissances, comme les activités de mobilisation et de mise en œuvre des connaissances. De même, le financement et les mesures incitatives financières disponibles pour la recherche s'étendent rarement aux organisations du secteur social. Cela a conduit à un système dans lequel les partenariats entre les organisations du secteur social et les universités manquent d'équité, de réciprocité et de confiance, essentiels à une recherche communautaire efficace. Le développement de nouveaux modèles, par exemple ceux proposés par la Stratégie emploi et compétences jeunesse du gouvernement du Canada pour soutenir la recherche et l'innovation menées par des organismes sans but lucratif, devrait servir de modèle dans une gamme d'autres contextes.

« Lorsque nous pensons à l'innovation sociale et communautaire, nous devons également réfléchir aux leviers sur lesquels nous pouvons agir en tant que praticiens. »

Les acteurs de tous les secteurs devront bâtir et maintenir un écosystème d'innovation canadien pleinement cohérent, et l'étendue de l'expertise nécessaire est bien documentée dans la littérature sur la gouvernance intégrée à la complexité. Cela comprend:

1. Des experts en maillage qui peuvent connecter les acteurs (personnes, organisations) entre eux
2. Des orchestrateurs qui rassemblent les gens
3. Des navigateurs qui mettent en œuvre et mettent à l'échelle les solutions.

« ... Nous connaissons effectivement les réponses. Il nous faut juste nous mettre d'accord sur la manière dont nous en parlons, sur la manière dont nous les demandons et sur la manière dont nous les mettons en pratique. »

Le défi de bâtir un écosystème d'innovation canadien florissant qui reflète les aspirations des praticiens de l'innovation dans toutes les zones d'impact est considérable, mais la motivation et l'espoir entourant notre capacité collective à y répondre l'est tout autant. La clé du succès consiste à établir les liens nécessaires à des approches plus cohérentes pour bâtir la prospérité.





À quoi ressemble le talent dans un écosystème d'innovation pleinement opérationnel?

11 juin 2024, après-midi

PANÉLISTES

Danya Pastuszek. Co-pdg, Tamarack Institute for Community Engagement

Felipe Perez-Jvostov. Analyste principal, Alliance de recherche numérique du Canada

Ian Wereley. Directeur exécutif, Association canadienne pour les études supérieures

Louise Poissant. Directrice scientifique, FRQSC

Marc Fortin. Vice-président, subventions de recherche et bourses, CRSNG

Rahina Zarma. Conseillère principale en politiques, Mitacs

Un écosystème d'innovation pleinement opérationnel repose sur une stratégie de formation qui permet à la fois une innovation émergente, compétitive et efficace et qui nourrit les compétences relationnelles nécessaires à des partenariats à long terme fondés sur la confiance avec les employeurs dans toutes les zones d'impact. Les universités, les collèges et les employeurs des organisations communautaires et de l'industrie jouent chacun un rôle unique dans la génération des compétences et de l'expertise qui soutiennent l'innovation

inclusive. Les programmes de formation ont un impact maximal lorsqu'ils bénéficient de partenariats à long terme fondés sur la confiance avec les employeurs dans toutes les zones d'impact.

Compétences pour faire face à la complexité

Une approche intégrée de l'innovation qui encourage une diversité de talents à collaborer au sein d'équipes interdisciplinaires, notamment dans le cadre de la résolution de problèmes complexes, doit repenser la distinction présumée entre innovation technologique et innovation sociale. Une stratégie d'innovation qui couvre toutes les zones d'impact doit se refléter dans la manière dont les talents et l'expertise hautement qualifiés sont encouragés.

« Le talent et l'innovation sont coconstitutifs. »

Les problèmes sociétaux complexes, comme la pauvreté, les crises écologiques et les violations des droits de l'homme, pour n'en citer que quelques-uns, nécessitent des niveaux élevés de compétences non techniques et de multiples acteurs dotés d'expertises différentes pour collaborer de manière significative. Afin de créer un écosystème où les collaborations peuvent s'étendre à différentes disciplines ainsi qu'à différents secteurs (en dehors du milieu universitaire), le Canada a besoin de personnes qui ont les compétences et les aptitudes nécessaires pour « franchir les frontières ».

« Le besoin de compétences horizontales s'applique aussi bien aux personnes en « sciences naturelles et en ingénierie » qu'aux stagiaires en « sciences sociales et humaines ». Nous devons être capables de travailler ensemble et avec les parties prenantes de l'ensemble du système »

Les établissements d'enseignement supérieur ont une responsabilité essentielle dans le développement de compétences transversales et d'opportunités d'apprentissage collaboratif, ainsi que dans l'établissement de partenariats avec leur communauté pour concevoir des projets ayant un impact réel et contribuer à leur mise en œuvre. Mais ils ont également besoin de ressources et de financements adéquats pour former la future génération d'innovateurs.

« Le modèle d'apprentissage doit évoluer - ce n'est pas le cas dans de nombreux endroits du pays. »

Les participants à cet écosystème doivent posséder les compétences nécessaires pour opérer des changements systémiques, ce qui implique en soi une volonté d'apprendre de manière continue et de cultiver les compétences relationnelles dont les équipes intersectorielles ont besoin pour réussir de la manière la plus efficace, la plus équitable et la plus significative. Les compétences perçues comme essentielles pour un écosystème d'innovation sociale doivent être apprises et pratiquées. Pour permettre aux chercheurs, aux décideurs et aux praticiens de participer à cet écosystème d'innovation, de l'idéation à la mise en œuvre, il faut des espaces où cette formation peut être mise en pratique. Cela comprend, par exemple, la capacité à:

- Utiliser les données pour apprendre et s'améliorer
- Faciliter les discussions, les réunions et les connexions
- Écouter et valoriser l'expérience vécue
- Naviguer dans la complexité
- Rester ouvert à la transformation
- Travailler au-delà des différences idéologiques/identitaires (politiques, raciales, hiérarchiques, approches, opinions, etc.)
- Rechercher activement d'autres perspectives, opinions et approches
- S'attendre à apprendre quelque chose de nouveau ou à voir notre esprit changer par les personnes que nous rencontrons
- Cultiver les collaborations et établir des relations basées sur la confiance
- Faire la distinction entre pousser le système vers un changement (par exemple, de petits changements progressifs) et le perturber ou le transformer
- Avoir un état d'esprit d'équité systémique
- Comprendre les orientations des systèmes et leur impact politique
- Remettre en question les croyances de longue date et encourager les autres à faire de même de manière solidaire et adaptative
- Entretenir des relations avec les gens avec bienveillance et ouverture

Comment concevoir des programmes et des politiques pour favoriser ces compétences et ces façons de faire ? Les approches décoloniales et les exemples de recherche et de pratique des Premières Nations, des Inuits et des Métis, ainsi que des communautés les plus profondément touchées par la pauvreté, le racisme, la xénophobie ou les événements climatiques, peuvent ouvrir la voie à une intégration des compétences relationnelles, à la création et au maintien d'écosystèmes et à l'innovation avec et pour la communauté.

« Le talent ressemble à un ensemble de capacités en évolution. Il n'existe pas de méthode unique pour changer les systèmes, mais le talent consiste à cultiver des mentalités et des pratiques axées sur l'équité systémique, la relationnalité et la capacité à gérer la complexité. Il consiste à centrer l'expérience vécue, à rester ouvert à la transformation et à travailler au-delà des différences pour atteindre des objectifs communs. »

L'impact et les partenariats comme facteurs d'excellence en matière d'innovation

Les universités, les collèges, la communauté et l'industrie jouent chacun un rôle unique dans la production des compétences et de l'expertise qui favorisent l'innovation inclusive. Mais pour jouer pleinement leur rôle, les intervenants de l'enseignement supérieur doivent s'éloigner de nos idées reçues actuelles sur l'excellence et réévaluer les hypothèses répandues sur le rôle des universités dans la recherche et le développement, par exemple : les collèges ont une prérogative en matière de recherche appliquée, l'innovation est intrinsèquement axée sur la technologie et sert principalement la croissance économique, l'innovation sociale ou l'apport des sciences sociales et humaines n'est que du « superflu ».

Pour réussir, la stratégie d'innovation du Canada doit s'appuyer sur une structure de collaboration approfondie entre les secteurs et les disciplines.

« Dans cet écosystème de talents plus équitable, le rôle de l'université en tant que tour d'ivoire du savoir diminuerait - ce qui aura bien sûr des répercussions sur le secteur - tandis que l'importance de la collaboration entre les différents secteurs et l'enseignement supérieur augmenterait jusqu'à devenir complètement normalisée. »

L'écosystème de l'innovation doit soutenir des personnes aux expériences diverses. En particulier, l'innovation communautaire doit s'appuyer sur leur connaissance essentielle des besoins des acteurs et sur les processus de mise en œuvre qui ont de meilleures chances de réussir. Dans l'écosystème d'innovation qui est envisagé, l'innovation qui émerge dans les communautés locales est reconnue, soutenue et amplifiée par l'enseignement supérieur, les

entreprises et les praticiens de l'innovation. Le soutien financier, la création et le maintien de la capacité et l'énergie sont consacrés à la construction et au maintien de ponts entre l'enseignement supérieur, l'industrie, les gouvernements et les communautés. Les objectifs audacieux autour des nouveaux défis sociétaux nécessitent impérativement des perspectives, une expertise et des expériences multiples et les efforts concertés de plusieurs secteurs sur une longue période.

Dans le domaine de l'innovation, les programmes d'apprentissage intégré au travail (AIT) offrent aux étudiants l'occasion de pratiquer et d'utiliser ou d'appliquer des compétences de recherche dans le monde réel. Mitacs, par exemple, offre aux étudiants des possibilités d'AIT. Mais il reste encore beaucoup à faire pour préparer pleinement les diplômés à ce qu'implique la résolution de problèmes sociétaux complexes. Les possibilités d'apprentissage expérientiel pour développer des compétences générales fondamentales telles que la pensée critique et la créativité doivent fonctionner de concert avec la programmation dédiée au renforcement des capacités d'interdisciplinarité, de réflexion systémique et de collaboration dans des contextes réels, tout en produisant un impact. La création d'opportunités d'apprentissage expérientiel et intégré au travail dans l'écosystème de l'innovation doit être mis à l'échelle et s'étendre aux employeurs au-delà du secteur privé, par exemple, dans les organismes publics et communautaires à but non lucratif.



Favoriser l'interdisciplinarité et la collaboration pour une innovation inclusive et responsable dans toutes les zones d'impact

12 juin 2024, matin

PANÉLISTES

Cathy Barr. Vice-présidente, recherche, Imagine Canada

Marie-Christine Ladouceur-Girard. Pdg, Maison de l'innovation sociale

Kate Frohlich. Directrice scientifique, Institut de la santé publique et des populations de l'IRSC

Brandon Meawasige. Vice-président, Communication et Marketing, Indspire

Tim Draimin. Associé principal, Fondations communautaires du Canada

Shahad Khalladi. Directrice adjointe, politiques, femmes et égalité des genres Canada

L'interdisciplinarité, l'inclusion, la collaboration et l'imputabilité sont des dimensions essentielles de l'impact dans les secteurs social, culturel, environnemental et économique. Ce ne sont pas de simples désirs ou idéaux : ils définissent la méthodologie même qui sous-tend l'innovation et l'impact. Un écosystème d'innovation prospère a besoin d'une stratégie de compétences qui renforce les compétences individuelles fondamentales que nous associons à l'adaptabilité, à l'innovation et à l'intelligence sociale et émotionnelle, ainsi que les méthodologies collaboratives plus techniques qui augmentent l'inclusion, renforcent la

capacité d'évaluation intelligente et d'analyse d'impact et permettent pleinement les partenariats interdisciplinaires et intersectoriels.

« Le travail interdisciplinaire implique que chacune des disciplines se réunisse et analyse un même objet. Et il est important que chaque discipline se réunisse pour travailler et réfléchir en profondeur autour d'un intérêt commun plutôt que multidisciplinaire ».

Il faut du temps pour parvenir à un niveau de confiance et de compréhension mutuelle nécessaire à la réussite des collaborations interdisciplinaires et intersectorielles, ce que les échéanciers de financement permettent rarement. Les projets de plus grande envergure prennent plus de temps à mettre en place, surtout si l'on tient compte des aspects nécessaires à bâtir la confiance et la compréhension entre tous les acteurs. Le succès des collaborations intersectorielles ou interdisciplinaires dépend de la capacité à valoriser de manière égale les différentes expertises et à définir de manière convaincante la perception de l'objectif commun. Ces deux aspects nécessitent un niveau élevé de confiance réciproque.



Les cultures universitaires peuvent créer des obstacles importants à la collaboration interdisciplinaire et intersectorielle. Dans certains contextes, l'interdisciplinarité peut être perçue comme un risque pour les conceptions de l'expertise disciplinaire et de l'autonomie scientifique, en particulier dans les contextes où la conciliation des différences méthodologiques et idéologiques est une question sensible.

Les partenariats interdisciplinaires nécessitent du temps et des capacités pour des aspects de la recherche qui ne sont généralement pas récompensés par leurs pairs et leurs

institutions. Dans de nombreux cas, les chercheurs choisissent d'attendre d'avoir obtenu la titularisation et une promotion pour s'engager dans des travaux de recherche axés sur l'impact, ce qui affecte directement la diversité de l'expertise disponible. Plus important encore, il subsiste d'importantes lacunes en matière de compétences dans le milieu universitaire en ce qui concerne les travaux de recherche dans des contextes interdisciplinaires et intersectoriels, ce qui n'est ni intuitif ni n'a de bon sens, du moins si nous voulons éviter les biais cognitifs qui peuvent perturber une conception inclusive et axée sur l'équité.

« Je pense que l'hypothèse ici est que la diversité nous aide à alimenter l'intelligence collective, mais nous ne sommes pas vraiment doués dans les techniques sociales et les modalités de création, de mise en place, pour «mettre la table», pour faire émerger ce type d'intelligence collective. »

Les structures incitatives actuelles en matière de titularisation, de promotion et de politiques de mérite vont à l'encontre des impératifs de collaborations axées sur l'impact qui mènent à l'innovation et à l'impact communautaire. Cela signifie que peu de chercheurs émergents sont en mesure de consacrer le temps et l'énergie qu'il faudrait pour développer de véritables collaborations intersectorielles, pour apprendre avec leurs partenaires et expérimenter différentes façons de collaborer. Si la stratégie de l'innovation canadienne consiste à accroître la collaboration et l'inclusion par le biais de partenariats interdisciplinaires et intersectoriels, les structures de financement et de récompenses doivent ouvrir des opportunités aux chercheurs émergents et ainsi accroître la diversité des acteurs impliqués dans l'écosystème de l'innovation.

Financer la recherche pour l'innovation

Bien qu'il existe des obstacles à la création de collaborations interdisciplinaires et intersectorielles inclusives et responsables, l'activation de leviers stratégiques pourrait accroître les capacités dans tous les secteurs. Par exemple, l'élaboration de stratégies d'innovation autour de missions et de défis peut aider à définir, coordonner et mettre en œuvre des projets axés sur des objectifs sociétaux.

« Les missions impliquent le tissage d'un tissu qui rassemble divers acteurs et apportent de la clarté sur 'l'étoile du Nord' ».

Les établissements d'études supérieures peuvent promouvoir des projets interdisciplinaires et intersectoriels au moyen de lignes directrices, de politiques et d'initiatives de financement internes. Plusieurs programmes de financement existent déjà en enseignement supérieur et au sein des gouvernements et contribuent à la création de collaborations significatives. Par exemple, un programme de financement de l'Université de Montréal qui appuie la recherche interfacultaire et interdisciplinaire dans laquelle au moins deux facultés sont impliquées a mené à la création de [Myriagone](#), un projet de mobilisation des connaissances pour les jeunes qui regroupe des coresponsables des relations industrielles, de la psychoéducation, de la santé publique et de la psychologie communautaire.

Les gouvernements provinciaux peuvent adapter leurs programmes de financement pour favoriser la collaboration entre les disciplines et les secteurs afin de trouver des solutions novatrices aux problèmes complexes auxquels ils sont confrontés. Le Fonds de recherche en santé Québec (FRSQ) utilise son programme [Audace](#) pour investir dans l'interdisciplinarité afin de s'attaquer aux problèmes complexes et aux défis sociétaux. Il s'articule autour de volets de programmes qui s'adressent à la fois à la recherche propre à une discipline ou à un secteur et au financement de la recherche interdisciplinaire.

L'allocation des fonds fédéraux devrait refléter l'orientation que le Canada souhaite donner à sa stratégie d'innovation. Le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements (SPIIE), qui coordonne le Fonds Nouvelles frontières en recherche (NFRF), le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada (Apogée Canada) et le Fonds stratégique des sciences (FSS), favorise la recherche profondément ancrée dans l'interdisciplinarité. Le projet d'une nouvelle organisation de financement de la recherche Capstone, conçue pour soutenir la recherche axée sur les missions, représente une occasion de réfléchir différemment à la création d'opportunités interdisciplinaires.



Dans des contextes interdisciplinaires et intersectoriels, les sciences sociales, humaines et les arts (SSHA) ont l'occasion de mettre de l'avant la valeur de leurs recherches et de leur expertise. Les experts des SSHA sont sollicités pour leurs connaissances en démocratie, anthropologie, éthique, rationalité, criminalité et sociologie dans divers contextes afin de faire progresser la science et la compréhension de la société.

Si l'innovation est généralement associée à la disponibilité de nouvelles technologies, l'innovation sociale se produit lorsqu'un changement d'habitudes (par exemple, la façon dont quelque chose est utilisé), de croyances (par exemple, la façon dont quelque chose est perçu) ou d'institutions (par exemple, la façon dont quelque chose est réglementé) est entrepris intentionnellement. L'innovation sociale nécessite donc une diversité de compétences, de connaissances et d'expertises qui ne sont pas toujours immédiatement évidentes.

« Ce n'est pas l'invention du savon qui a été la chose la plus radicale. Il s'agissait d'apprendre aux gens à se laver les mains et de veiller à ce qu'il y ait une forme de sensibilisation du public quant à la manière de déployer cette technologie. »

Les connaissances et l'expertise des praticiens de l'innovation sociale doivent être reconnues et leur travail soutenu. La volonté des chercheurs de collaborer avec des acteurs ou praticiens non universitaires autour des défis sociétaux ne doit pas dépendre du fait qu'ils s'identifient ou non comme innovateurs sociaux : les ressources nécessaires pour résoudre des problèmes complexes incluent tous les types de recherche, et les institutions universitaires peuvent être des partenaires sur les questions de mise en œuvre, de déploiement et de mesure d'impact. Dans la pratique, cependant, le monde universitaire et l'écosystème de la recherche restent trop souvent déconnectés des praticiens de l'innovation sociale.

Une partie du problème réside dans le fait que l'évaluation des projets intersectoriels en vue d'un financement, avec leur combinaison unique d'approches et d'expertise, peut présenter un défi. Mais des exemples issus de collaborations entre la santé, les arts et les sciences pourraient être utilisés comme modèle. Les collaborations intersectorielles entre campus et communautés devraient impliquer des efforts accrus pour partager équitablement les données, les ressources et le financement. Elles devraient également impliquer une capacité accrue de coconception dans le cadre de la recherche et du développement de projets axés sur l'innovation.

Une réévaluation des approches actuelles en matière de financement qui aiderait les organisations du secteur social à obtenir des ressources pour la recherche et le

développement dont elles ont besoin (au lieu de se laisser guider par des intérêts universitaires) bénéficierait plus directement à leurs activités et à leur capacité à produire un impact. Cela pourrait toutefois nécessiter de plus grandes synergies entre les bailleurs de fonds, en particulier au sein du gouvernement où le développement social et l'innovation ont tendance à être financés séparément.

Les collèges et l'écosystème de l'innovation sociale

Les collèges ont des atouts qui permettent de soutenir la main-d'œuvre, ils sont des acteurs importants dans la création et la mobilisation des connaissances et ils jouent un rôle important dans l'écosystème de l'innovation sociale. Les collèges ont souvent un lien étroit avec leur communauté. Ils sont bien placés pour jouer un rôle clé en tant que courtiers et médiateurs entre les universités et leur communauté.

« Je crois que notre travail en tant qu'établissement d'enseignement supérieur consiste à collaborer et à concevoir des collaborations.

Contactez vos collègues ! Car ils négocieront les partenariats entre vos universités et vos organismes à but non lucratif dans votre communauté. Et vous savez quoi ? Nous le faisons vraiment, vraiment bien ».

Les collèges favorisent l'innovation locale et servent de médiateurs dans les processus qui se déroulent entre la recherche et la mise en œuvre. Pour que ce rôle de partenariat des collèges porte ses fruits, ceux-ci doivent être perçus comme accueillants et les ressources et capacités qu'ils peuvent offrir aux communautés doivent être clairement articulées.



Soutenir l'inclusion par la responsabilisation

La responsabilisation est un aspect essentiel des partenariats d'innovation durables et inclusifs. Les sciences sociales, les sciences humaines et les arts peuvent contribuer aux partenariats d'innovation en favorisant une réflexion sur l'impact des nouvelles technologies qui reflète l'étendue et la diversité des contextes dans lesquels l'innovation crée la prospérité. Cette réflexion doit viser à fournir les outils permettant de comprendre et d'évaluer en continu le succès des projets d'innovation.

« Je dirais donc que nous avons besoin de compétences et d'habilitation renforcées. Cette habilitation doit être culturellement adaptée et, ce faisant, nous intégrons davantage de personnes et créons un processus de responsabilisation. »

Par exemple, les SSHA peuvent aider à concevoir des méthodes d'échantillonnage inclusives en collaboration avec la médecine de précision et la recherche génétique pour accroître la fiabilité d'une nouvelle technologie dans tous les groupes démographiques. Les programmes de financement qui obligent les innovateurs et les chercheurs à réfléchir à leur impact sociétal comme condition de réussite peuvent également accroître l'impact d'une nouvelle technologie au-delà de ses avantages commerciaux.

La responsabilité en matière d'innovation doit impliquer l'inclusion de voix et d'intérêts divers. Le succès des nouveaux produits, processus et politiques dépend de la capacité à éclairer la conception, le développement et la mise en œuvre en s'appuyant sur les points de vue d'utilisateurs issus de milieux culturels, éducatifs et économiques divers, et ainsi à réduire les risques d'impact négatif.

Une fondation pour l'écosystème

De quelle structure avons-nous besoin pour garantir que les écosystèmes d'innovation évoluent de manière durable ? La structure de base d'un écosystème d'innovation repose sur la disponibilité d'espaces physiques et conceptuels dédiés, dotés de l'expertise et des capacités nécessaires pour créer et favoriser des collaborations, gérer des partenariats au fil du temps et fournir des ressources et des programmes pour doter les partenaires de l'innovation des compétences et des connaissances spécifiques dont ils ont besoin pour permettre la connectivité.

« [une structure de base] rassemblerait tous ces différents acteurs : les universitaires, les chercheurs des organismes à but non lucratif et le gouvernement, pour augmenter à la fois la qualité et la quantité de la recherche sur le secteur à but non lucratif, car il y a beaucoup de lacunes »

Étant donné que les différents secteurs fonctionnent selon des systèmes, des structures et des calendriers souvent très distincts, la connectivité de l'écosystème dépend de la coordination, de l'orchestration et de la médiation, et donc de l'expertise des acteurs habilitants qui peuvent aider à combler ces différences et à combler les lacunes en matière de compétences.

Construire et entretenir des relations et des partenariats est un art, une forme d'expertise. Les partenariats et les relations dans l'écosystème de l'innovation ne se produisent pas par hasard. Pour produire un impact positif pour tous les partenaires, une collaboration doit établir un engagement significatif avec la communauté sur une période de temps substantielle : l'impact d'un partenariat d'innovation sur la communauté ne doit pas être relégué au second plan.

Il a été proposé que le Canada ait besoin d'une structure de base qui soutiendrait la connectivité dans l'ensemble de l'écosystème de l'innovation, une structure qui soutienne à la fois les capacités matérielles et humaines. Des niveaux élevés de connectivité exigent

cependant de l'agilité, c'est-à-dire la capacité de trouver un bon équilibre entre le soutien et l'orientation de l'innovation (par exemple, avec des objectifs axés sur la mission) mais aussi de laisser de la place à la créativité. Après tout, l'innovation vient de la réflexion « en dehors des sentiers battus ».



À quoi ressemble la « connectivité » dans l'écosystème de l'innovation sociale ?

12 juin 2024 (après-midi)

PANÉLISTES:

Julie Dirwimmer. Conseillère principale, relations sciences-société, FRQSC

Julie-Maude Normandin. Conseillère scientifique en chef, Ville de Longueuil

Michael Toye. Président, Conseil consultatif en innovation sociale

Valérie Amiroux. Vice-présidente, partenariats communautaires, Université de Montréal

Marie-Christine Therrien, Professeure et directrice, CitéID Laboratoire vivant, ENAP

Krista Jensen, Spécialiste principale en mobilisation des connaissances, Research Impact Canada

Annie-Pullen Sansfaçon, Vice-rectrice associée aux relations avec les Premiers Peuples, Université de Montréal

« Il y a des aspects profondément humains dans la connexion, mais nous ne pouvons pas l'ignorer. C'est une dure leçon. [...] Si nous voulons de la connectivité, nous devons faire face aux dimensions

sales, désordonnées et affectives de l'humanité... Alors, à quoi cela ressemble-t-il si on veut travailler à travers tout le système? »

Les personnes qui comprennent à la fois les espaces universitaires et non universitaires, qui peuvent aider à traduire l'expertise des chercheurs et des praticiens communautaires et à faciliter la collaboration entre eux sont essentielles pour accroître la connectivité et l'intelligence dans les écosystèmes d'innovation. Cela signifie transformer la façon dont nous formons la prochaine génération, mais aussi mieux soutenir l'accès à des parcours professionnels significatifs.

Avec la création de la Table des conseillères et conseillers scientifiques en chef municipaux et la création d'un programme de scientifiques en résidence pour les municipalités, le Fonds de recherche du Québec modélise de nouvelles façons de donner plus de pouvoir aux municipalités en soutenant intentionnellement les collaborations entre les chercheurs, qui n'ont peut-être pas une compréhension approfondie des contraintes, des processus et des mécanismes de l'administration municipale, et les fonctionnaires, les professionnels et les praticiens communautaires qui ne comprennent peut-être pas les contraintes et les processus de la recherche et du financement universitaire.

Une interface science-politique agile et robuste est essentielle pour créer un écosystème qui favorise la connectivité : le conseil scientifique et le soutien aux données probantes ne concernent pas seulement la mobilisation des connaissances, mais aussi la mobilisation de la capacité à les diffuser. Les personnes dont l'expertise réside dans ces profils de « franchissement de frontières » ou de médiateur doivent être capables de comprendre qui sont les experts sans être eux-mêmes les experts, mais plus important encore, de comprendre les besoins, les intérêts et l'objectif de chaque partenaire.

Pour que la connectivité prospère, l'écosystème a besoin de confiance et de courage

Dans les contextes de collaborations à enjeux élevés, les relations doivent être fondées sur la confiance : confiance dans les partenaires et leurs différentes expertises, et confiance dans la relation afin qu'il y ait un espace et une sécurité pour les questions ou les désaccords. Pour que les collaborations fonctionnent, il faut un équilibre entre les efforts consacrés à la création d'un climat de confiance entre les acteurs de différentes disciplines et secteurs, et les efforts consacrés à la responsabilisation.

Construire et maintenir la connectivité est un exercice de diplomatie. Construire la confiance signifie investir du temps, de l'énergie et des efforts et s'assurer que ceux qui assument le rôle d'ambassadeur, de courtier de connexion, d'agent de maillage d'écosystèmes doivent être formés, soutenus et responsables de la création et du maintien de ces connexions. Il est impératif de reconnaître la valeur de la création de cette connectivité.



« Ça veut dire qu'il y a plein de soirées qui se terminent à 23h avec des Assemblées Générales, des tables de concertation de quartier, [...] parfois le samedi c'est aller à des événements qu'on n'avait pas prévus, et on l'a tous fait [en tant qu'universitaires] mais souvent c'était lié à des conférences, on pourrait ajouter ça sur une ligne de CV. On ne peut pas écrire [dans un CV] qu'on a passé 4 heures dans un café avec 5 organismes communautaires pour essayer de réfléchir à où on va pour les aider à trouver la personne qui va pouvoir les accompagner dans un projet. »

La connectivité exige également du courage institutionnel pour la prise de décisions nécessaires pour permettre différents types de partenariats, des façons innovantes de penser et de soutenir l'innovation sociale et de modifier les structures en place. La connectivité repose sur la capacité à reconnaître l'expertise dans chaque secteur de l'écosystème, y compris à l'intérieur et à l'extérieur des établissements d'enseignement supérieur. Cela signifie que les universités doivent être prêtes à la fois à mener des initiatives et à répondre aux besoins des communautés qui peuvent les solliciter.

« Notre université a répondu à une demande de 2 quartiers environnants pour les aider à mieux comprendre comment la pandémie a affecté leur population. Grâce à ces projets, les ponts entre les maires de quartier, l'université et les organismes sociaux agissant dans ces 2 quartiers ont été renforcés. D'autres organismes sociaux et unités municipales ont depuis pris le téléphone plus souvent pour appeler l'université au sujet de l'élaboration de projets allant de la gestion du compost et du recyclage, à un partenariat avec les banques alimentaires qui servent la communauté autour de l'université (y compris la population étudiante). Pour être perçues comme un partenaire légitime, les universités doivent non seulement être en mesure de faire des suggestions innovantes, mais aussi être en mesure de répondre aux besoins de la communauté en temps opportun. »

La capacité de connectivité des universités est entravée par des lacunes généralisées en matière de compétences : les chercheurs et les enseignants n'ont pas été formés à la mobilisation des connaissances et à la création de partenariats en dehors du milieu universitaire. Cela explique en partie l'intérêt des intermédiaires qui jouent des rôles transversaux et qui peuvent servir à faciliter les jumelages pour des partenariats à l'intérieur et à l'extérieur des universités, dans l'ensemble de l'écosystème de l'innovation (par exemple, Research Impact Canada). Mais il est nécessaire d'étendre la capacité de connectivité au-delà de ces rôles spécialisés et de renforcer la confiance et les compétences des chercheurs pour le faire.

Les intermédiaires de l'écosystème peuvent aider les acteurs de l'écosystème de l'innovation à assurer la durabilité des relations entre le campus et la communauté en renforçant leur capacité à développer et à gérer des collaborations significatives. Cela implique également des efforts pour garantir que les connaissances produites dans les établissements d'enseignement supérieur soient largement disponibles dans un format qui les rend utilisables par les décideurs, les acteurs du changement et les autres membres de la communauté. Pour jouer le rôle d'institutions d'ancrage, les établissements d'enseignement supérieur ont besoin de capital social.

Le développement des compétences en matière d'impact et d'innovation doit commencer le plus tôt possible dans la formation des étudiants. Pour créer un écosystème dans lequel les innovateurs (du milieu universitaire, du secteur social ou de l'industrie) ont les compétences

nécessaires pour établir des partenariats solides et durables entre les secteurs et comprennent l'impact de ces partenariats sur la communauté, ils doivent commencer à être formés et engagés systématiquement, dès le début de leur parcours collégial ou universitaire pour penser en termes d'innovation inclusive et durable.

Dans la mesure où l'objectif est de tirer parti de l'innovation pour résoudre des problèmes complexes et épineux, le développement des compétences des talents émergents doit impliquer la possibilité de contribuer à des projets interdisciplinaires et intersectoriels. Par exemple, le développement d'une ville intelligente nécessite l'expertise et les perspectives des technologues, des entrepreneurs sociaux, des décideurs politiques et des membres de la communauté qui l'utiliseront et y vivront. Les compétences nécessaires à toutes ces personnes pour travailler ensemble et comprendre le point de vue de chacun sont éminemment relationnelles.

« Mais l'avenir est, je pense, plus relationnel. Et au-delà des compétences techniques, tant dans le rôle de convocateur que dans celui de participant, l'attention aux relations, à la confiance, au plaisir, en fait, la diplomatie dont vous avez besoin, l'attention, l'empathie, la conscience culturelle, la conscience de la position, l'humilité, toutes ces compétences transversales sont nécessaires pour que cela fonctionne. »

Le développement et la gestion des écosystèmes d'innovation présentent des défis particuliers à l'échelle d'un pays aussi grand et diversifié que le Canada. Cela soulève la question de l'efficacité d'une approche pancanadienne de la gouvernance des écosystèmes qui nécessiterait le maintien de relations solides entre les différents paysages géoculturels.

La connectivité est plus facile à concevoir aux niveaux municipal/régional ou provincial. La gouvernance locale de l'innovation pourrait permettre de prendre des décisions plus près des gens qui peuvent également agir, ce qui est impératif si l'innovation doit répondre aux besoins des communautés. La gouvernance locale est également plus accommodante compte tenu des limites pratiques du nombre de relations significatives qui peuvent être maintenues et des niveaux élevés de confiance nécessaires lorsque les problèmes sont complexes.

Soutenir la connectivité signifie reconnaître sa valeur avec un financement adéquat. Pour développer et maintenir un écosystème d'innovation, nous avons besoin de ressources humaines. Cela comprend l'expertise de personnes occupant des postes d'intermédiaires, de médiateurs, de courtiers en relations, de renforcement des capacités et de ceux qui

élaborent des programmes pour former les futures générations d'innovateurs. Cela nécessite des ressources financières qui font actuellement défaut.

« La disponibilité des ressources humaines [pour l'innovation et l'impact communautaire], les mains qui aident, sont minimales parce que nous ne sommes pas le « l'activité principale » de l'université. J'apporte de la réputation, j'apporte de la visibilité, j'apporte du bien et de l'impact, mais je n'apporte pas nécessairement d'argent dans les caisses de l'université. »

Il existe un décalage important entre la valeur que nous attribuons au bien-être de la société et la valeur que nous accordons aux projets d'innovation sociale lorsque ceux-ci sont financés en majorité par des organismes philanthropiques plutôt que par des universités ou des gouvernements. D'autant plus que la collecte de fonds nécessite du temps, de l'énergie et de l'expérience pour attirer et conserver les financements des entreprises privées et pour gérer la complexité des partenariats entre le secteur privé, le secteur public et les chercheurs des universités.

La conseillère scientifique en chef de la Ville de Longueuil a un rôle transversal, faisant le pont entre les différents besoins de connaissances, les différents langages et les différents secteurs

La conseillère scientifique en chef de la Ville de Longueuil (Québec) facilite la connectivité entre la recherche, le gouvernement municipal et la communauté qu'il dessert de diverses manières, dont les principes sont les suivants.

Agilité verticale: Traduire les connaissances entre les différents postes de la fonction publique, en adaptant le type d'informations qui seront utiles et intéressantes pour les différents acteurs de l'administration de la ville.

Transfert et mobilisation des connaissances: La conseillère scientifique en chef évalue et traduit les données probantes disponibles relatives à une décision d'une manière utile et adaptée aux besoins des décideurs. Dans certains cas, cela signifie adapter le langage dans lequel les données probantes sont communiquées à un secteur spécifique, mais cela implique également d'expliquer les différences de fonctionnement entre les différents secteurs (par exemple, expliquer comment les échanciers et les systèmes de financement du milieu universitaire peuvent affecter le calendrier de développement et de mise en œuvre dans la communauté, ou pourquoi les chercheurs universitaires ont besoin de documents spécifiques pour recevoir un financement pour un projet).

Réduire les coûts: En créant des ponts entre les chercheurs, la communauté et le gouvernement, la conseillère scientifique en chef peut réduire la perception du risque associé à l'innovation. En étant au courant de l'écosystème de la recherche et de l'innovation, elle peut faciliter les partenariats entre les universités ou les collèges et la ville, ce qui permet de sous-traiter une partie de la capacité de recherche et développement (et les coûts associés) à des universitaires qui reçoivent déjà du financement pour ce type d'activité.



S'appropriier la vision et tracer la voie vers 2040

TRACER LA VOIE

Les délibérations du premier jour ont été structurées autour de trois thèmes : les politiques, les talents et la connectivité. Chaque participant s'est vu attribuer un thème correspondant à son expertise et s'est réuni avec son groupe dans des salles séparées, où ils ont rejoint l'une des 4 tables de travail. Chaque table avait un animateur pour guider les groupes dans une délibération conçue autour des principes de rétrospection (*back-casting*).



Lors de l'atelier sur les politiques, chaque table a été invitée à examiner 19 jalons et à décrire leurs relations. En particulier, les participants ont été invités à réfléchir aux relations de dépendance entre les jalons, c'est-à-dire quels jalons doivent être atteints pour qu'un autre réussisse. Les co-hôtes ont fait état des principaux points de discussion lors de la réflexion plénière.

Alors que la matinée était axée sur les relations entre les jalons, l'après-midi était consacrée à l'établissement de priorités et à leur intégration dans un calendrier général. Les participants ont été invités à identifier les jalons prioritaires pour lesquels les travaux doivent commencer immédiatement, soit parce que de nombreux autres jalons en dépendent, soit parce qu'ils sont des jalons essentiels pour lesquels les travaux doivent commencer immédiatement.

Politique : une stratégie globale qui soutient toutes les innovations de manière équitable, dans toutes les zones d'impact

Co-hôtes

| Matin | Après-midi |
|--|--|
| <p>Coryell Boffy. Directeur société & culture, Axelys</p> <p>Danya Pastuszek. Co-Pdg, Tamarack Institute</p> | <p>Cathy Barr. Vice-présidente recherche, Imagine Canada</p> |



Jalons proposés

- 1 Les stratégies, politiques et programmes d'innovation concertés aux niveaux fédéral, provincial et municipal sont structurés horizontalement (plutôt qu'une approche descendante) et cocréés pour opérationnaliser et concilier les principes d'innovation et de transition inclusifs et durables.
- 2a La décolonisation est un principe fondamental et un vecteur d'innovation pour les stratégies, les politiques et les programmes.
- 2b Le programme de recherche canadien intègre pleinement les modes de connaissance autochtones et autres savoirs.
- 3 Les stratégies d'innovation fédérales, provinciales et municipales reposent sur des niveaux élevés de collaboration et de littéracie inclusive en matière d'innovation : les acteurs comprennent les processus qui mènent à l'innovation dans les différentes zones d'impact, et un soutien à l'apprentissage y est dédié et adéquat.
- 4 Les incitatifs à la recherche, au développement et à l'innovation (par exemple, les équivalents de crédit d'impôt, la remise de prêt) ont été étendues à toutes les zones d'impact et tiennent pleinement compte de la diversité des approches et des contextes d'innovation.
- 5 Une large base de connaissances et de preuves appuyant la prise de décision est également prise en compte et soutenue par des réseaux de connaissances nationaux

dotés de ressources adéquates et par des partenariats campus-communauté.

- 6 Des cadres guidant l'action pour la prospérité sociale, culturelle, environnementale et économique sont disponibles dans tous les secteurs et reflètent la diversité des démarches menant à l'innovation sous toutes ses formes.
- 7 Les agences du gouvernement fédéral utilisent des cadres pour garantir la responsabilisation et pour évaluer et mobiliser un impact social, culturel, environnemental et économique qui reflète la complexité des écosystèmes d'innovation dans toutes les zones d'impact.
- 8 De nouveaux instruments financiers (par exemple la finance sociale) sont utilisés pour réorienter le flux de ressources et accroître la régénération, la croissance et la prospérité dans toutes les zones d'impact.
- 9 Les cultures universitaires adoptent des pratiques interdisciplinaires et collaboratives pour renforcer l'innovation dans toutes les zones d'impact.
- 10 Les universités et les collèges adoptent une politique d'obligation d'impact et créent des incitatifs et des récompenses (par exemple, des critères qui guident leurs processus d'évaluation du mérite et d'embauche) pour accroître leur contribution à l'impact communautaire et à l'innovation.
- 11 Le soutien à la mission d'impact des universités est institutionnalisé et par conséquent, se reflète dans toutes les pratiques en matière d'embauche, de reconnaissance et de récompense.
- 12 Les principes qui sous-tendent tous les aspects de l'évaluation d'impact dans les milieux de recherche sont éclairés par une compréhension adéquate de la mission d'impact sociétal des universités.
- 13 Les besoins du secteur social et de la communauté en matière de flux de connaissances et d'innovation sont clairement identifiés.
- 14 Une concertation ciblée autour des missions respectives des universités et des collèges se reflète dans le soutien fédéral et provincial aux programmes de financement dédiés à la recherche et à la mobilisation des connaissances.
- 15a Des mesures sont mises en place pour soutenir financièrement et logistiquement la création d'initiatives dirigées par les Autochtones, car ils font partie intégrante de l'écosystème de l'innovation.
- 15b Les initiatives et stratégies dirigées par les Autochtones sont reconnues comme faisant partie intégrante de l'écosystème de l'innovation.

- 16 La stratégie d'innovation fédérale et le système de soutien aux connaissances et aux sciences sont éclairés par une solide compréhension de l'équilibre entre la recherche dirigée par les chercheurs et la recherche axée sur la mission, et de l'importance de l'innovation axée sur le lieu dans toutes les zones d'impact.
- 17 Les modèles de « flux de ressources » pour l'innovation utilisés par les décideurs politiques favorisent l'innovation axée sur le lieu et prennent en compte l'investissement et l'impact dans toutes les zones d'impact.
- 18 Les programmes de financement fédéraux et provinciaux sont conçus pour favoriser des cultures interdisciplinaires et intersectorielles inclusives et diversifiées dans lesquelles l'excellence et des niveaux élevés de responsabilité sociale et économique stimulent l'innovation dans toutes les zones d'impact.
- 19 La stratégie d'impact des universités et des collèges est alignée sur l'engagement fédéral, provincial et municipal envers un développement équitable et durable.

Les réflexions ont porté sur des thèmes tels que le rôle des principes, l'interdépendance, la complexité et l'impact. Il a été généralement admis que les acteurs des écosystèmes d'innovation doivent s'entendre sur les principes sur lesquels nous élaborons des stratégies d'innovation. La décolonisation est l'un de ces principes, et elle devrait soutenir et financer correctement les initiatives et stratégies menées par les Autochtones qui font partie intégrante de l'écosystème d'innovation.

Les jalons proposés ont été examinés sous différents angles, par exemple l'ampleur de l'impact, la zone d'impact, etc. Les participants ont généralement convenu de dire que les jalons sont à la fois interconnectés et complémentaires et que, de ce fait, les processus qui sous-tendent les objectifs définis par les jalons se renforcent mutuellement. Étant donné la nature omniprésente de la complexité dans les écosystèmes d'innovation, il est important de créer des cartes de systèmes et des modèles de flux de ressources que les décideurs politiques peuvent utiliser pour favoriser l'innovation axée sur le lieu et de nouveaux instruments financiers qui peuvent rediriger le flux de ressources et accroître la régénération.

« Je dirais que notre plus grande révélation a été que tous ces niveaux doivent se construire les uns sur les autres. Ils doivent fonctionner en parallèle. Et ils doivent se renforcer mutuellement. »

Pour parvenir à un écosystème dans lequel les systèmes canadiens de recherche et d'enseignement supérieur sont soutenus par une stratégie et des politiques d'innovation qui placent la société au cœur de leurs modèles, il est essentiel de disposer d'indicateurs de réussite significatifs et d'outils d'évaluation adaptés. De manière générale, le processus de

réalisation de la vision de l'écosystème d'innovation du Canada, en plus d'établir des principes et des missions, devrait impliquer la collecte de données sur les besoins de la communauté en matière d'innovation (par exemple, capacité de gestion et d'absorption des connaissances) et l'élaboration de cadres, de stratégies, d'évaluations et de politiques adaptées.

Le rôle de l'alignement au sein du gouvernement est primordial pour promouvoir la cohésion, tout comme l'importance d'une approche horizontale pour générer des synergies entre les stratégies fédérales, provinciales, régionales et municipales et pour élaborer des cadres visant à guider l'action en faveur de la prospérité.

Une infrastructure de financement adaptée pour la recherche et l'innovation a été considérée comme essentielle pour faire avancer le changement et il a été convenu que les cadres et les lignes directrices devraient s'appuyer sur une bonne compréhension des approches d'innovation axées sur le lieu et s'appuyer sur des modèles théoriques qui rendent justice à la complexité et à l'émergence.

Le consensus était que la prospérité propulsée par l'innovation repose sur des niveaux élevés de collaboration et de culture de l'innovation au sein des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et que l'engagement des universités et des collèges à avoir un impact doit être opérationnalisé par le biais de lignes directrices, de politiques et de cadres d'impact institutionnels adéquats pour faire progresser la culture universitaire.

Talent : compétences et talents dans les écosystèmes d'innovation

Co-hôtes

| Matin | Après-midi |
|--|--|
| Jo Reynolds. Directrice principale des partenariats, Social Innovation Canada | Felipe Perez-Jvostov, Analyste principal, Alliance de recherche numérique du Canada |
| Marie-Chantal Paquette. Directrice, RQIS | Krista Jensen. Spécialiste principale, mobilisation des connaissances, Research Impact Canada |



Jalons proposés

- 20 Les stratégies des universités et des collèges pour développer et mobiliser les compétences et les connaissances sont guidées par les principes d'action collective inclusive et axée sur le lieu et favorisent la prospérité à l'échelle locale, nationale et mondiale.
- 21 Les universités et les collèges canadiens produisent et favorisent les talents hautement qualifiés dont le Canada a besoin dans toutes les zones d'impact
- 22 Des talents diversifiés et hautement qualifiés qui exploitent les avantages de la formation interdisciplinaire et intersectorielle sont intentionnellement déployés dans l'écosystème de l'innovation pour créer une prospérité sociale, culturelle, environnementale et économique.
- 23 Des politiques et des programmes sont en place pour renforcer le rôle des compétences dans tous les secteurs d'activité et alimenter un écosystème dans lequel les investissements axés sur les personnes et la communauté stimulent une prospérité sociale, culturelle, environnementale et économique équitable et durable.
- 24 Une approche intentionnelle guide l'accès inclusif à l'éducation de niveau universitaire et collégial et est renforcée par des systèmes d'éducation primaire et secondaire pleinement opérationnels, axés sur l'équité et l'inclusion pour les jeunes

vulnérables et autochtones.

- 25 Les modèles de financement des universités et des collèges favorisent l'interdisciplinarité, l'inclusion et l'équité dans un contexte véritablement décolonial.
- 26 La formation dans les universités et les collèges est intentionnellement conçue pour favoriser l'innovation inclusive et collaborative dans toutes les zones d'impact et les titulaires de diplômes universitaires et collégiaux savent comment appliquer les compétences pratiques et les connaissances qu'ils ont acquises.
- 27 Les employeurs ont des mesures incitatives pour créer des emplois, embaucher, encourager (par exemple par l'apprentissage expérientiel) et retenir les talents pour l'innovation dans tous les secteurs, y compris les organismes communautaires à but non lucratif.
- 28 Les besoins spécifiques en ce qui a trait aux talents et connaissances qui promeuvent l'innovation dans chaque zone d'impact ont été identifiés et la concertation entre les universités, les collèges et les employeurs crée les conditions pour répondre à ces divers besoins.
- 29 Les universités, les collèges et les employeurs structurent des collaborations autour de l'apprentissage expérientiel et mutualisent les besoins et les atouts pour renforcer les talents dans toutes les zones d'impact.
- 30 Les collèges et les universités proposent des programmes pour générer des talents interdisciplinaires pour des défis sociétaux complexes qui nécessitent à la fois des technologies habilitantes et des connaissances humaines, sociales et environnementales.
- 31 Les collèges et les universités proposent des programmes qui développent les compétences qui favorisent la connectivité et l'interdisciplinarité pour répondre à la complexité et aux problèmes systémiques.
- 32 La formation des diplômés mène intentionnellement à des emplois universitaires et non universitaires dans toutes les zones d'impact.
- 33 L'impact social, culturel, environnemental et économique ainsi que la culture de l'innovation sont des aspects explicites du développement des talents dans les domaines d'études concernés.
- 34 Les laboratoires de design, d'idées et vivant dans toutes les zones d'impact disposent des ressources nécessaires pour contribuer au développement des compétences en matière d'innovation (par exemple, par l'apprentissage expérientiel).

- 35 Les employeurs de tous les secteurs, et du secteur social en particulier, ont accès à des ressources financières et ont la capacité de soutenir l'apprentissage expérientiel et intégré au travail axé sur l'impact et l'innovation.

Le consensus général était qu'une stratégie de gestion des talents devrait être ancrée dans des principes d'inclusion et privilégier des approches axées sur le lieu. Cela inclut la prise en compte du rôle fondamental des systèmes d'éducation primaire et secondaire pleinement opérationnels pour favoriser un accès équitable et inclusif aux collèges et universités. L'accès inclusif aux universités et collèges a été perçu comme une question d'action collective et de soutien aux approches d'innovation axées sur le lieu conçues pour favoriser la prospérité à toutes les échelles. L'accès inclusif aux universités et collèges a également été associé à la nécessité de repenser certaines des hypothèses qui sous-tendent les modèles d'éducation actuels.

La connectivité a été un sujet dominant dans tous les domaines. Les participants ont souligné l'importance d'une interaction plus étroite entre les établissements d'enseignement supérieur, les communautés et d'autres acteurs non universitaires pour réussir à former les talents nécessaires. L'enseignement supérieur est le plus gros investissement du Canada en matière de talent, et une plus grande attention à la diversité des expériences et des parcours d'apprentissage a été perçue comme un vecteur d'impact. Les participants ont posé des questions telles que « Comment pouvons-nous soutenir une meilleure intégration du développement de carrière tout au long de la vie ? » et il a été reconnu de manière générale qu'il était nécessaire d'adopter une approche holistique du renforcement des compétences et d'accroître la capacité d'interdisciplinarité dans l'ensemble du monde universitaire.

Répondre aux besoins en talents dans l'ensemble de l'écosystème de l'innovation a été perçu comme impliquant des changements radicaux dans la culture universitaire et une refonte de nombreuses priorités institutionnelles dans l'enseignement supérieur. Pour renforcer la mobilisation des talents, il est nécessaire de créer une connectivité dans l'ensemble de l'écosystème d'innovation. Mais cette connectivité est actuellement entravée par des aspects dominants des cultures universitaires. Par exemple, la pression pour produire des publications universitaires évaluées par des pairs réduit la capacité des chercheurs à collaborer de manière réellement bénéfique avec les partenaires non universitaires.

Les participants ont souligné que la stratégie de développement des compétences dans un écosystème d'innovation qui bénéficie véritablement de la diversité, de l'agilité et du talent multidisciplinaire n'est pas linéaire. Les participants ont conçu les principes généraux de développement de talents divers et interdisciplinaires comme une continuité avec l'inclusion et une approche de l'innovation axée sur le lieu. En particulier, les stratégies doivent être adaptées aux besoins en matière de capacité d'innovation dans des contextes qui varient

selon les zones d'impact et doivent soutenir efficacement la mobilisation et le déploiement des talents.

Le financement a été considéré comme un levier essentiel pour opérationnaliser les stratégies et renforcer les capacités, ainsi que pour favoriser l'inclusion, accroître l'accès à l'apprentissage expérientiel et créer des incitatifs pour les employeurs et l'enseignement supérieur afin de transformer les pratiques en matière de développement des compétences. Cela comprenait la création d'incitatifs pour les employeurs à embaucher, soutenir et retenir les talents pour l'innovation (par exemple les titulaires de doctorat) dans tous les secteurs. Cela comprend également que la nécessité pour les universités, les collèges et les employeurs de mutualiser les besoins et les atouts pour renforcer les talents, et l'importance d'intégrer officiellement l'impact et la littératie en innovation dans les exigences de formation à la recherche.



Connectivité : capacité et infrastructure pour la connectivité dans les écosystèmes d'innovation

Co-hôtes

| Matin | Après-midi |
|--|--|
| Julie Dirwimmer. Conseillère principale, FRQSC | Louise Poissant. Directrice scientifique, FRQSC |
| Robin Wisener. Gestionnaire, Conseil consultatif sur l'innovation sociale | Jean-Phillippe Valois. Conseiller spécial Municipalités, Mitacs |



Jalons proposés

- 36 La collaboration entre les politiques fédérales, provinciales et municipales soutient une action concertée pour l'innovation axée sur le lieu pour une prospérité à l'échelle de la communauté.
- 37 Formulation révisée : Les universités et les collèges sont des institutions d'ancrage qui soutiennent l'innovation axée sur le lieu et le développement des capacités dans toutes les zones d'impact.
- 38 La compréhension claire par les parties prenantes de leurs rôles mutuels et réciproques dans l'innovation conduit à de nouveaux types de partenariats du savoir fondés sur l'équité.
- 39 Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux utilisent une approche horizontale, concertée, multiniveaux et fondée sur des principes pour bâtir les cadres, les lignes directrices et les politiques, afin de renforcer la coopération et stimuler l'innovation dans toutes les zones d'impact.
- 40 Le Canada dispose de l'infrastructure nécessaire pour soutenir une réponse agile, équitable et fondée sur des données probantes aux défis et aux opportunités

dans toutes les zones d'impact.

- 41 L'infrastructure d'innovation est un lieu permettant d'accueillir la complexité et l'émergence des écosystèmes d'innovation dans toutes les zones d'impact.
- 42 Les infrastructures de recherche soutiennent et créent des espaces de participation autochtone qui rendent la pratique véritablement inclusive et équitable.
- 43 L'infrastructure d'innovation s'étend aux plateformes intersectorielles pour les partenariats d'innovation et l'action collective.
- 44 Les partenariats d'innovation impliquant des établissements d'enseignement supérieur reposent sur des approches de collaboration fondées sur les atouts et sur des modèles de cogouvernance équitablement créés qui valorisent pleinement l'expertise non académique dans toutes les zones d'impact.
- 45 Les communautés bénéficient de relations réciproques fondées sur les acquis avec les établissements d'enseignement supérieur, et elles partagent leurs talents et leurs connaissances pour soutenir la recherche et l'innovation axée sur le lieu.
- 46 L'infrastructure d'innovation est structurée pour accroître le flux multidirectionnel de talents et de connaissances entre les établissements d'enseignement supérieur et les communautés et pour soutenir les collaborations intersectorielles dans toutes les zones d'impact.
- 47 Les acteurs dont le rôle est de coordonner l'accès aux talents et aux connaissances ou expertises (par exemple, la mobilisation des connaissances, le transfert de technologie, le placement professionnel) offrent des ressources et des services adaptés aux besoins dans chaque zone d'impact.
- 48 Les modes de connaissance autochtones et autres savoirs sont valorisés et les communautés autochtones ont l'autodétermination en matière d'infrastructures d'innovation.
- 49 Les coûts humains et financiers de la connectivité sont explicitement pris en compte dans le développement de projets d'infrastructure, le financement des subventions et l'investissement, pour tous les partenaires d'innovation dans toutes les zones d'impact.
- 50 Des financements, des ressources et des cadres publics et privés sont disponibles pour renforcer les capacités d'inclusion, d'équité et de décolonisation dans les partenariats d'innovation dans toutes les zones d'impact.

- 51 Les infrastructures dans toutes les zones d'impact soutiennent l'interdisciplinarité et la collaboration inclusive à toutes les étapes des processus d'innovation, de la conception à la mise en œuvre.
- 52 La connectivité et le flux de ressources entre le gouvernement et les acteurs sociaux, culturels, environnementaux et économiques reposent sur des niveaux élevés de capacité à conceptualiser la dynamique et la complexité des systèmes dans chaque zone d'impact.
- 53 Les approches des laboratoires de design, d'idées et vivants en matière de complexité et de dynamique des systèmes permettent des innovations axées sur le lieu et des transitions sociotechniques.

L'inclusion et l'importance des approches axées sur le lieu de l'innovation ont été généralement considérées comme fondamentales dans le contexte des discussions sur la capacité et l'infrastructure de connectivité. La connectivité dans l'écosystème de l'innovation a été associée à la disponibilité de politiques soutenant les approches d'innovation axées sur le lieu et les partenariats intersectoriels fondés sur l'équité, la décolonisation, la réciprocité et l'infrastructure pour l'action collective.

La connectivité a été considérée comme dépendant de la capacité des communautés à bénéficier de relations réciproques fondées sur les atouts avec les établissements d'enseignement supérieur, ce qui impliquerait l'accès au financement, aux ressources et aux cadres qui permettent de renforcer les capacités d'inclusion, d'équité et de décolonisation dans les partenariats d'innovation. Il y avait un fort sentiment que les communautés devraient bénéficier et ressentir les avantages des relations avec les universités et les collèges, cultivant ainsi la confiance et des relations plus durables où l'expertise et les idées de la communauté sont équitablement valorisées.

La disponibilité de nouveaux modèles de gouvernance dans tous les secteurs qui s'appuient sur la réciprocité pour concevoir des partenariats non extractifs a également été perçue comme essentielle aux écosystèmes d'innovation où les universités sont les mieux placées pour jouer leur rôle d'institutions d'ancrage qui soutiennent les savoirs autochtones et autres et la décolonisation. Là encore, la décolonisation a été considérée comme un principe fondamental pour les acteurs de l'innovation et comme un moteur possible pour repenser le flux de ressources, la collaboration et la connectivité.

Divers aspects des approches ascendantes en matière d'innovation ont été pris en compte, tout comme les caractéristiques associées à l'innovation sociale, notamment le besoin d'intelligence systémique, d'itération et d'amélioration continue. Il y a eu un large consensus sur la nécessité de créer une infrastructure canadienne pour soutenir des réponses agiles, équitables et fondées sur des données probantes aux défis et aux opportunités.



AGIR COLLECTIVEMENT VERS LA
VISION

AGIR COLLECTIVEMENT VERS LA VISION

Les participants ont généralement convenu que pour parvenir à un état dans lequel la stratégie d'innovation du Canada servirait intentionnellement les collectivités et dans lequel des politiques seraient en place dans l'ensemble de l'écosystème pour développer les connaissances, les talents et les infrastructures nécessaires à la prospérité, il faudrait des processus non linéaires qui s'articulent autour de trois phases générales.

Établir les fondations

- Une réorientation vers l'inclusion, la décolonisation et la collaboration au sein du gouvernement et des établissements d'enseignement supérieur.
- Une réorientation vers une coordination gouvernementale horizontale axée sur la cocréation, la durabilité et la responsabilisation pour renforcer les capacités de recherche axée sur la mission et l'innovation axée sur le lieu.
- Une transformation des stratégies et des programmes de financement.

Renforcer l'écosystème

- Activer les leviers pour générer diverses approches d'innovation, y compris de nouvelles mesures incitatives, des cadres pour guider l'action, de nouveaux instruments financiers et le soutien aux initiatives menées par les Autochtones.
- Identifier et habiliter tous les acteurs des écosystèmes d'innovation pour générer les compétences et les talents nécessaires.
- Créer des mesures incitatives pour les employeurs de tous les secteurs afin de créer des emplois et de conserver, développer et mobiliser les talents en matière d'innovation.
- Soutenir les infrastructures et les espaces de collaboration et de partenariats intersectoriels pour aider à établir le flux de talents et de connaissances dans l'ensemble de l'écosystème de l'innovation.

Réaliser la vision

- De nouvelles approches de mise en œuvre, d'évaluation et de mise à l'échelle de l'innovation redéfinissent la prospérité et l'infrastructure est en place pour soutenir un écosystème d'innovation agile, équitable et fondé sur des preuves, capable de répondre à des défis complexes.
- Les cultures universitaires soutiennent pleinement les missions d'impact sociétal qui s'alignent sur les engagements du gouvernement en matière de développement équitable et durable.
- Des stratégies et des politiques en matière de flux de ressources sont en place pour favoriser l'innovation locale dans toutes les zones d'impact.
- Des talents hautement qualifiés qui savent travailler dans des partenariats interdisciplinaires et intersectoriels sont déployés dans tout l'écosystème.



Établir les priorités, définir rôles et mécanismes pour promouvoir l'action concertée

ÉTABLIR DES PRIORITÉS, DÉFINIR DES RÔLES ET IDENTIFIER DES MÉCANISMES POUR PROMOUVOIR UNE ACTION CONCERTÉE

12 juin 2024 (matin)

Co-hôtes

Kate Frohlich, Directrice scientifique, Institut de la santé publique et des populations, IRSC

Marianne Mader, Pdg, Association canadienne des centres de sciences

Isabel Cascante, Directrice de la recherche, Centraide, Grand Toronto

Ian Wereley, Directeur exécutif, Association canadienne des études supérieures

Virginie Zingraff, Conseillère principale en Leadership et pratique de transfert, Maison de l'innovation sociale

Jessie Cooke, Chargé des relations gouvernementales, Universities Canada

Après avoir validé les jalons proposés et défini les priorités pour chaque thème (politique, talents, infrastructures), les participants ont été invités à identifier les acteurs dont le rôle pourrait être de mettre en œuvre les recommandations. Les participants ont été invités à assumer l'un des huit rôles suivants :

- Bailleurs de fonds de la recherche et de l'innovation
- Établissements universitaires
- Bailleurs de fonds et renforcement des capacités communautaires
- Laboratoires et praticiens de l'innovation sociale communautaire
- Décideurs et responsables politiques municipaux
- Entreprises
- Décideurs et responsables politiques fédéraux et provinciaux
- Organisations communautaires à but non lucratif

Les participants ont été invités à identifier les priorités qui nécessiteraient l'engagement de leur acteur désigné. Ils ont ensuite été invités à discuter de la répartition des acteurs autour des jalons prioritaires (ceux qui apparaissent plus tôt sur la chronologie) et des moyens par lesquels une action concertée pourrait être stimulée. Certains participants ont proposé l'ajout de nouvelles catégories d'acteurs, comme « gouvernance et décideurs autochtones » et « membres de la communauté ».

Il est rapidement devenu évident que de multiples acteurs devraient agir collectivement sur tous les jalons prioritaires et que leur rôle pourrait évoluer au fil du temps. Les délibérations, dans l'ensemble, ont donné des résultats qui reflètent certaines tendances attendues. Par exemple, les universitaires ont été associés aux jalons relatifs à la décolonisation, à la collaboration et à la littératie en innovation ainsi qu'aux jalons relatifs aux talents et aux compétences. Les bailleurs de fonds de la recherche ont été associés avec le soutien à la mobilisation des connaissances et au renforcement des capacités. De même, les décideurs et les responsables politiques fédéraux et provinciaux ont été associés à tous les jalons sous le thème « Politique » et à ceux qui ont cité un soutien financier et politique inclusif pour la connectivité.

Mais certains résultats des délibérations ont été surprenants. Par exemple, alors que les décideurs politiques étaient généralement perçus comme jouant un rôle dans le financement, l'accès inclusif à l'éducation, les mesures incitatives pour les employeurs et la structuration de la division du travail entre les universités et les collèges en matière de talents et de formation, ils étaient rarement associés aux aspects de la vision qui concernent la mobilisation des connaissances ou le soutien des collaborations dans l'écosystème de l'innovation. Leur intervention n'était pas non plus considérée comme essentielle à la réalisation des objectifs relatifs à la transformation institutionnelle dans la recherche et l'enseignement supérieur. Cela est intéressant compte tenu du rôle des politiques dans la création d'incitatifs à l'impact et à l'innovation.

Comme les délibérations se sont concentrées intentionnellement sur l'innovation dans les secteurs non technologiques et se sont appuyées sur les contributions d'un large contingent de représentants de la communauté, le rôle des praticiens de l'innovation sociale et à but non lucratif ainsi que celui des bailleurs de fonds communautaires ont été articulés avec une certaine précision. Ils étaient perçus comme jouant un rôle dans la mobilisation des connaissances et la création de connectivité, les laboratoires d'innovation sociale étant décrits comme jouant un rôle crucial dans la création de ponts pour la collaboration ainsi que dans la création d'espaces d'expérimentation et le soutien à la mise en œuvre de l'innovation sociale.

Le rôle des bailleurs de fonds communautaires dans le soutien à l'innovation au sein de la communauté a été abondamment documenté, notamment en ce qui concerne les aspects des visions qui parlent de flux de ressources et de distribution équitable, de facilitation des partenariats écosystémiques (agissant comme un pont), de mobilisation des connaissances, d'accès inclusif à l'enseignement supérieur et de création de nouveaux modèles de financement ou de mise à disposition de nouveaux instruments financiers. Les bailleurs de fonds communautaires sont perçus comme jouant un rôle important dans la connectivité des écosystèmes, en tant que médiateurs écosystémiques.

Les participants ont constamment souligné qu'une approche décoloniale de l'engagement communautaire signifie reconnaître la valeur de tous les acteurs et éviter les gestes purement symboliques en se concentrant sur un engagement significatif et durable vers un objectif commun. La confiance, le respect, un engagement partagé et un sentiment d'urgence

partagé peuvent catalyser les collaborations et les actions concertées entre les secteurs, ont mentionné les participants. La médiation des systèmes a souvent été citée comme un mécanisme permettant de faciliter efficacement l'action concertée.





Amorcer l'élaboration d'un plan d'action

AMORCER L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION

12 juin 2024 (après-midi)

Le dernier segment des ateliers a invité les participants à contribuer à une discussion semi-structurée sur les jalons les plus pertinents pour leur catégorie d'acteurs de la vie réelle. À peu près un nombre égal de participants provenaient du monde universitaire et étaient identifiés comme des bailleurs de fonds communautaires, des organismes à but non lucratif et des praticiens de l'innovation sociale. Les acteurs gouvernementaux représentaient la plus petite proportion de délégués (aucun délégué identifié comme issu d'une entreprise commerciale).

Co-Hôtes:

Jason Pearman. Directeur stratégie emploi et compétences jeunesse, EDSC

Julie Carrier. Vice-présidente associée aux études supérieures, Université de Montréal

Marie-Christine Therrien. Professeure and Directrice, CitéID Laboratoire vivant, ENAP

Sara Lyons, Directrice principale, Fédération canadienne des municipalités

Annie-Pullen Sansfaçon. Vice-rectrice associée aux relations avec les Premiers Peuples, Université de Montréal



Les priorités les plus pertinentes pour les bailleurs de fonds de la recherche

- 3 Les stratégies d'innovation fédérales, provinciales et municipales reposent sur des niveaux élevés de collaboration et de littéracie inclusive en matière d'innovation : les acteurs comprennent les processus qui mènent à l'innovation dans les différentes zones d'impact, et un soutien à l'apprentissage y est dédié et adéquat.
- 38 La compréhension claire par les parties prenantes de leurs rôles mutuels et réciproques dans l'innovation conduit à de nouveaux types de partenariats du savoir fondés sur l'équité.
- 50 Des financements, des ressources et des cadres publics et privés sont disponibles pour renforcer les capacités d'inclusion, d'équité et de décolonisation dans les partenariats d'innovation dans toutes les zones d'impact.

Obstacles

- Faible littéracie en matière d'innovation
- Manque de clarté sur les concepts fondamentaux (par exemple, innovation, DEDI, impact)
- Manque d'orientation sur la manière d'élaborer et de promouvoir des politiques visant à disjoindre les pratiques d'impact des mesures bibliométriques
- Les possibilités de financement sont encore limitées et les critères d'admissibilité excluent les chercheurs non universitaires
- Désalignement entre les programmes de financement fédéraux et provinciaux
- Les contraintes administratives retardent le changement

Leviers potentiels

- Connectivité accrue entre les secteurs
- De nouveaux types de partenariats axés sur l'équité émergent et des financements sont disponibles pour soutenir l'innovation collaborative entre les agences et entre les secteurs
- Créer des mesures incitatives qui promeuvent l'importance du développement des talents pour l'innovation
- Créer de nouvelles ou plus d'opportunités pour établir des liens avec les communautés afin de promouvoir la collaboration

Priorités les plus pertinentes pour le gouvernement (municipal, provincial, régional et fédéral)

- 6 Des cadres guidant l'action pour la prospérité sociale, culturelle, environnementale et économique sont disponibles dans tous les secteurs et reflètent la diversité des démarches menant à l'innovation sous toutes ses formes.

Obstacles

- Il n'existe pas de cadre stratégique pour ce type de livrable
- Pression pour ne pas gaspiller l'argent public et pour soutenir les projets qui démontrent des preuves de changement
- Manque d'espaces de partage
- Manque de données partagées pour la prise de décision dans ce type de projets
- Manque de capacité à soutenir l'innovation lors de la phase de mise en œuvre
- Les changements politiques, culturels et de paradigme prennent du temps
- Des événements imprévisibles auxquels le gouvernement doit réagir (par exemple, une pandémie) peuvent réorienter le financement.

Leviers potentiels

- Élaboration de cadres de partage de données entre les gouvernements et l'écosystème de l'innovation
- Création de canaux de partage de solutions entre les différents niveaux de gouvernement
- Création d'une organisation centrale pour soutenir et développer l'écosystème canadien de l'innovation
- Approche de gestion de l'innovation par portfolio pour gérer les risques de manière stratégique
- Approche de l'innovation axée sur la mission



Les priorités les plus pertinentes pour les bailleurs de fonds communautaires

- 17 Les modèles de « flux de ressources » pour l'innovation utilisés par les décideurs politiques favorisent l'innovation axée sur le lieu et prennent en compte l'investissement et l'impact dans toutes les zones d'impact.
- 38 La compréhension claire par les parties prenantes de leurs rôles mutuels et réciproques dans l'innovation conduit à de nouveaux types de partenariats du savoir fondés sur l'équité.
- 48 Les modes de connaissance autochtones et autres savoirs sont valorisés et les communautés autochtones ont l'autodétermination en matière d'infrastructures d'innovation.

Obstacles

- Manque de clarté autour des notions clés, par exemple l'innovation sociale et son rôle dans la prospérité de la communauté
- Manque de connexion entre les universités, les collèges et les employeurs
- Réticence à changer le statu quo
- Le langage et le vocabulaire varient selon les disciplines et les secteurs
- Sous-évaluation des compétences relationnelles nécessaires au maintien et au développement de l'écosystème de l'innovation
- La hiérarchie des connaissances est profondément enracinée, sous-évaluation des personnes issues de milieux non dominants
- Le financement de l'innovation est rigide, exclusif et ne s'étend pas jusqu'aux phases de mise en œuvre et de mise à l'échelle qui ont réellement un impact sur la communauté



Leviers potentiels

- Capacité à penser de manière créative à la distribution et à l'utilisation du financement dans les organisations du secteur social
- Renforcer la connectivité, par exemple, par le biais d'approches participatives ou d'approches en réseau
- Allouer du temps et des ressources à l'instauration de la confiance entre les partenaires
- Créer des programmes de transition entre la recherche universitaire et le financement à impact communautaire
- Décentraliser la coordination des projets d'innovation en impliquant les petites organisations
- Soutenir l'innovation axée sur le lieu en encourageant les approches de coconception, ou en renforçant les capacités d'innovation dans la communauté, et pas seulement dans les établissements d'enseignement supérieur
- Identifier les lacunes et renforcer les capacités en créant des formations pour, par exemple, comprendre l'injustice épistémique ou promouvoir les approches de cocréation.
- Allouer des ressources et des capacités pour décoloniser l'enseignement supérieur et faire de la place à différentes manières de savoir

Priorités les plus pertinentes pour les praticiens du secteur à but non lucratif et de l'innovation sociale

- 17 Les modèles de « flux de ressources » pour l'innovation utilisés par les décideurs politiques favorisent l'innovation axée sur le lieu et prennent en compte l'investissement et l'impact dans toutes les zones d'impact.
- 24 Une approche intentionnelle guide l'accès inclusif à l'éducation de niveau universitaire et collégial et est renforcée par des systèmes d'éducation primaire et secondaire pleinement opérationnels, axés sur l'équité et l'inclusion pour les jeunes vulnérables et autochtones.
- 38 La compréhension claire par les parties prenantes de leurs rôles mutuels et réciproques dans l'innovation conduit à de nouveaux types de partenariats du savoir fondés sur l'équité.
- 48 Les modes de connaissance autochtones et autres savoirs sont valorisés et les communautés autochtones ont l'autodétermination en matière d'infrastructures d'innovation.

Obstacles

- Les modèles de financement et de flux de ressources se concentrent sur les technologies et les innovations qui peuvent être commercialisées et excluent généralement l'innovation sociale
- La vision du monde coloniale est toujours prédominante : les décideurs et les responsables politiques manquent toujours de connaissances sur les privilèges et les systèmes coloniaux, et se méfient encore des connaissances communautaires
- La structure des subventions est compliquée et inaccessible à ceux qui n'ont pas les connaissances du système pour s'y retrouver
- Manque de cohésion et de communication entre les acteurs de l'écosystème
- Manque de compréhension de l'innovation sociale et de sa valeur en dehors de la communauté de l'innovation sociale
- L'enseignement postsecondaire est coûteux et n'est donc pas accessible à tous.
- Les organisations du secteur social sont à la limite de leurs ressources et de leurs capacités

Leviers potentiels

- Élaboration de cadres pour des programmes de subventions inclusifs, identification de mécanismes de rétroaction et évaluation de la recherche axée sur l'impact
- Capacité accrue à comprendre et à travailler avec différentes manières de savoir
- Capacité accrue pour les approches décoloniales dans un écosystème d'innovation équitable, diversifié et inclusif
- Prise en compte des générations futures dans la prise de décision et l'élaboration des politiques
- Renforcement des capacités des médiateurs, maillleurs et traducteurs du système, et pour les approches participatives et de cocréation.
- Disponibilité de programmes qui soutiennent les jeunes vulnérables et autochtones grâce au mentorat dès les écoles primaires et secondaires.

Les priorités les plus pertinentes pour les universitaires

- 2a** La décolonisation est un principe fondamental et un vecteur d'innovation pour les stratégies, les politiques et les programmes. Le programme de recherche canadien intègre pleinement les modes de connaissance autochtones et autres savoirs.
- 10** Les universités et les collèges adoptent une politique d'obligation d'impact et créent des incitatifs et des récompenses (par exemple, des critères qui guident leurs processus d'évaluation du mérite et d'embauche) pour accroître leur contribution à l'impact communautaire et à l'innovation.
- 24** Une approche intentionnelle guide l'accès inclusif à l'éducation de niveau universitaire et collégial et est renforcée par des systèmes d'éducation primaire et secondaire pleinement opérationnels, axés sur l'équité et l'inclusion pour les jeunes vulnérables et autochtones.
- 25** Les modèles de financement des universités et des collèges favorisent l'interdisciplinarité, l'inclusion et l'équité dans un contexte véritablement décolonial.
- 38** La compréhension claire par les parties prenantes de leurs rôles mutuels et réciproques dans l'innovation conduit à de nouveaux types de partenariats du savoir fondés sur l'équité.
- 45** Les communautés bénéficient de relations réciproques fondées sur les acquis avec les établissements d'enseignement supérieur, et elles partagent leurs talents et leurs connaissances pour soutenir la recherche et l'innovation axée sur le lieu.

Obstacles

- Des cultures universitaires rigides qui se concentrent sur les résultats de la carrière universitaire
- Le cloisonnement, l'absence de communication et la mauvaise circulation des connaissances entre les organisations conduisent à une duplication des efforts et à un gaspillage de ressources
- Des langages et des approches hermétiques créent une rupture dans la traduction
- Des approches inefficaces de mise en œuvre, par exemple, des pratiques d'impact et de DEDI
- La dynamique du pouvoir et la gouvernance économique étouffent les tentatives de changement des structures universitaires

Leviers potentiels

- Connectivité et opportunités d'échange de connaissances accrues
- Création d'espaces sûrs pour des conversations authentiques et ouvertes sur les défis institutionnels du DEDI
- Efforts accrues pour inclure l'expertise non académique et la coconception intersectorielle dans la recherche et la formation
- Renforcer les mesures incitatives en réévaluant les politiques et directives académiques concernant la titularisation, la promotion et le mérite
- Renforcer la formation axée sur l'innovation inclusive
- Introduire des mécanismes de responsabilisation concrets et clarifier les attentes en matière d'innovation et d'impact afin de fournir aux partenaires une démonstration des résultats

APPENDICE



ANNEXE

Participants

Consultation de Toronto 8.4.2024

Isabel Cascante, Director of Research at the United Way Greater Toronto
Fiona Cunningham, Director of Research at CIFAR
Tim Draimin, Senior Fellow at Community Foundations of Canada
Robert Luke, CEO of e-Campus Ontario
Brandon Meawasige, Director of Communications at Indspire
Maryam Mohiuddin Ahmed, Social Innovation Canada Fellow, WISER
Andrea Nemtin, CEO at Social Innovation Canada
Naomi Nichols, Canada Research Chair in Community-Partnered Social Justice at Trent University
Vanessa Parlette, Project Manager at the Canadian Science Policy Centre
Luis Patricio, Co-Lead at SDG Cities/Pillar Nonprofit
Mark Patterson, CEO of Magnet at Toronto Metropolitan University
David Phipps, AVPR Knowledge Mobilisation and Director of Research Impact Canada
Jo Reynolds, Director Partnerships & Development at Social Innovation Canada
Tracey Robertson, Innovation Lead, Partnership Investments at Ontario Trillium Foundation
Alex Ryan, Co-Founder and CEO Synthetikos Inc
Pamela Uppal, co-Executive Director at Ontario Nonprofit Network
Justin Williams, Director of Public Policy and Government Relations

Leena Yahia, Lead and Researcher Nonprofit Digital Resilience at Imagine Canada
Rahina Zarma, Senior Policy Advisor at Mitacs

Consultation d'Ottawa/Wakefield 26.4.2024

Annie Barette, Director of Policy and External Relations at Universities Canada
Brandon Meawasige, Director of Communications at Indspire
Christine Lauzon-Foley, Senior Director of Policy at the United Way Ontario East
Cody McKay, Science and Technology Policy Adviser, ISED
David Watters, CEO at Global Advantage
Elena Valenzuela, Director of the Official Languages and Bilingualism Institute at the University of Ottawa
Ian Wereley, Executive Director, CAGS
Jason Pearman, Director of YESS, ESDC
Jean-Francois Dionne, Director Science and Technology Policy, ISED
Jean-Noé Landry, Lead, Climate Data Hub, Concordia University
Jeff Kinder, Research Director at Council of Canadian Academies
Jessie Cooke, Government Relations Officer, Universities Canada
Marc Fortin, Vice-President of the Research Grants and Scholarships
Marianne Mader, CEO of Canadian Association of Science Centres
Michael Rowell, Director of Policy at U15
Nicolas Parker, Policy Analyst at Canada Foundation for Innovation

Pamela Ponc, Special Advisor, G&C
Modernization at PHAC
Patrick Dubé, Co- Steward at Transition
Bridges
Peter Andree, Director of the Carleton Centre
for Community Innovation
Rhonda Moore, Director of Science Policy at
the Institute on Governance
Robin Wisener, ESDC (private capacity)
Sandra Schillo, CEO of I²Hub and Professor
at the University of Ottawa
Sukhvinder Obhi, Vice-President Society and
Impact at McMaster University
Sylvie Lamoureux, Vice-President Research
at SSHRC
Tijs Creuzberg, CEO of Canadian Council of
the Academies

Consultation de Montréal 10.05.2024

Adriana Andrade, Ministère de
l'économie, de l'innovation et de
l'énergie du Québec
Ann-Louise Davidson, directrice du
Social Innovation Lab à Concordia
Annie Pilote, Présidente de la
Fédération des sciences
humaines/Université Laval
Annie Pullen Sansfaçon, Vice-rectrice
associée aux relations avec les Premiers
Peuples à l'Université de Montréal
Aurélie Hot, Conseillère principale de
recherche pour l'Équipe RENARD
Béatrice Alain, Directrice générale du
Chantier de l'économie sociale
Charmaine Lyn, Conseillère pour
Ashoka Canada et Coach
Coryell Boffy, Directeur principal,
société et culture chez Axelys
Geneviève Lamy, Directrice du Service
aux collectivités à l'UQAM

Jean-Philippe Valois, Mitacs
Jonathan Abitbol, Iven_T
Julie Dirwimmer, Fonds de recherche du
Québec, FRQ
Julie-Maude Normandin, Conseillère
scientifique en chef de la Ville de
Longueuil
Les Perreux, Éditeur en chef d'Options
Politique à l'IRPP
Louise Poissant, Directrice scientifique
du FRQSC
Luc Sirois, Innovateur en Chef du
Québec
Marie-Chantal Paquette, Directrice du
Réseau québécois en innovation sociale
Marie-Christine Ladouceur-Girard,
Directrice Générale de la Maison de
l'innovation sociale
Marie-Christine Thérien, Directrice de
Cité-ID LivingLab à l'ENAP
Marie-Claude Lagacée, Directrice de
l'innovation sociale au Conseil de
l'innovation du Québec
Martine Turenne, Éditrice en chef de La
Conversation Canada
Mélanie McDonald, Directrice
exécutive, Chemins de transition à
l'UdeM
Michael Toye, Président du Comité
consultatif sur l'innovation sociale à
Emploi et développement social Canada
Myriam Nouri, Conseillère stratégique,
innovation sociale, au Conseil de
l'innovation du Québec
Paul Yachnin, Professeur à McGill
Sara Lyons, Directrice principale
capacité et développement du secteur à
la Fédération canadienne des
municipalités
Sonia Tello Rozas, Directrice adjointe
du Centre de recherches sur les
innovations sociales (CRISES) à l'UQAM



Stéphane Mercure, Directeur évaluation et performance à la Fondation canadienne pour l'innovation
Sylvain Lefebvre, Directeur du Centre de Recherches sur les Innovations Sociales (CRISES) à l'UQAM
Valérie Amiraux, Vice-Rectrice, Partenariats communautaire et internationaux
Virginie Zingraff, Maison de l'innovation sociale

Calgary Consultation

28.05.2024

Aoife Mac Namara, University of Calgary
Filipe Almeida, University of Coimbra - Inovacao Social
Geraldine Cahill, Social Innovation Canada
Joanne Nowak, Innovate Calgary
Jordana Armstrong, Innovate Calgary
Jurgen Howaldt, Technische Universität Dortmund
Jorge Cunha, University of Minho
Karen Benzies, University of Calgary
Kate Ruff, Common Approach and Carleton University
Lisa Roxanne Stowe, University of Calgary
Peter Milley, University of Ottawa
Serenity Wright, University of Kentucky
Erin Kaipainen, University of Calgary
Tara Barnas, University of Calgary
Malinda Smith, University of Calgary

FORUM 11-12 Juin 2024

Adriana Andrade, Ministère de l'économie, gouvernement du Québec
Alain Malette, University of Ottawa
Aleeya Velji, Expert Consultant - Canada Mortgage and Housing Corporation
Alexandre Jay, Université de Montréal
Andrea Nemtin, Social Innovation Canada
Andréanne Dubois, RQIS- Réseau Québécois de l'Innovation Sociale
Andrew Bailey, University of Guelph
Andria Gillis, People Lab
Anh-Khoi Trinh, NSERC/CRSNG
Annie Blouin, Ministère de l'Économie, de l'innovation et de l'énergie
Annie Pilote, Université Laval et Fédération des sciences humaines
Annie Pullen Sansfaçon, Université de Montréal
Ann-Louise Davidson, Concordia University
Aoife Mac Namara, University of Calgary, Faculty of Arts
Beatrice Alain, Chantier de l'économie sociale
Bonnie Barnett, Direction des affaires académiques et innovation, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS ODIM)
Brandon Meawasige, Indspire
Carly Goodman, Fondation Azrieli
Catherine Di Vita, Digital Research Alliance of Canada
Cathy Barr, Imagine Canada
Charles Lacaze, Ministère de l'économie, de l'innovation et de l'énergie du Québec
Charmaine Lyn, Strategic Advisor to Ashoka Canada
Chiara Del Gaudio, School of Industrial Design, Carleton University
Christelle Fournier, Fertiles - fondatrice et membre du CRITIC
Christian Dagenais, Université de Montréal

Christian Tremblay, Directeur associé, services de carrière et engagement communautaire, Université d'Ottawa
Christine Lauzon-Foley, United way East Ontario
Claire Kendall, Faculty of Medicine, University of Ottawa
Corryel Boffy, Axelys
Danya Pastuczek, Tamarack Institute for Community Engagement
David Watters, Institute for Collaborative Innovation (ICI) Canada
Elena Valenzuela, Official Languages and Bilingualism Institute, University of Ottawa
Felipe Perez-Jvosto, Digital Research Alliance of Canada
Geneviève Huot, TIESS
Geneviève Lamy, Directrice du service aux collectivités, UQAM
Geneviève Létourneau-Guillon, Université de Montréal
Geneviève Baril, Codirectrice, Stratégie et innovation, Cité-ID LivingLab de l'ÉNAP
Hamid Golhasany, McGill University, ScienceReach.ca
Hanifa Kassam, City of Toronto, AnchorTO
Henry Akanko, United Way East Ontario
Hillary Connolly, CIFAR
Ian Wereley, Canadian Association of Graduate Studies
Irene Chanin, United Way British Columbia
Isabel Cascante, United Way Greater Toronto
Isabel Heck, Projet impact collectif Centraide du Grand Montréal & CRISES, UQAM
Jason Pearman, Independent
Jaswinder Kaur, School of Business, Algonquin College
Jean-Marie Chapeau, Tamarack Institute
Jean-Noé Landry, Transition Bridges Project
Jean-Philippe Valois, Mitacs
Jeff Kinder, Council of Canadian Academies
Jessie Cooke, Universities Canada
Jo Reynolds, Social Innovation Canada
Joan Zhao, Sun Hub Inc.
Jonathan Abitbol, Inven_T, Université de Montréal

Julia Tremblay-Boily, #MEET4IMPACT
Julie Dirwimmer, Fonds de recherche du Québec
Julie Médam, Conseillère sénior et cheffe d'équipe, Développement partenarial, Service des partenariats et du soutien à l'innovation, Université du Québec à Montréal
Karen Benzies, Director, Social Innovation Initiative, Vice President Research Office, University of Calgary
Katherine (Kate) Frohlich, Université de Montréal & CIHR
Krista Jensen, Research Impact Canada, York University
Kristin Voigt, McGill University
Lara Evoy, Transition Bridges Project
Laura Ambrosio, Université d'Ottawa
Laurentia Perrin, Common Approach to Impact Measurement
Leanne Petrin, University of Alberta
Lindsay Cole, University of British Columbia and Emily Carr University
Lisa Taylor, Challenge Factory and National Institute on Ageing (TMU)
Louise Adongo, Caprivian Strip Inc./ Transition Bridges Project
Louise Poissant, Directrice scientifique société et culture, FRQ
Luc Dancause, Sapiens conseils / RQIS
Luc Sirois, Conseil de l'innovation
Luis Patricio, Pillar Nonprofit Network
Magda Byma, Canadian Association of Science Centres
Marc Fortin, NSERC
Marco Blouin, Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
Marianne Mader, Canadian Association of Science Centres
Marie-Anne Perreault, Université Saint-Paul / CRITIC
Marie-Chantal Paquette, Réseau québécois de l'innovation sociale
Marie-Christine Ladouceur Girard, Maison de l'innovation sociale
Marie-Christine Therrien, Cité-ID LivingLab - ENAP
Mark Lipton, University of Guelph



Martine Turenne, La Conversation/The Conversation
Maryam Mohiuddin Ahmed, Waterloo Institute for Social Innovation and Resilience
Mehrdad Hariri, Canadian Science Policy Centre
Mélanie McDonald, Chemins de transition, Université de Montréal
Melvin Dea, MITACS - UQAM
Michael Toye, Conseil consultatif en innovation sociale
Michelle Baldwin, Community Foundations of Canada, Huron University College - Governance Leadership Ethics
Miguel Aubouy, Conseiller Innovation Collaborative, Université de Sherbrooke
Natalie Chapdelaine, Innoweave, MakeWay
Nicolas Parker, Canada Foundation for Innovation
Nicole Norris, Director of Social Innovation under Georgian College's Research, Innovation and Entrepreneurship area.
Pamela Ponc, Public Health Agency of Canada
Patrick Dubé, Rhizome Strategies
Peter Milley, Centre for Research on Educational and Community Services, University of Ottawa
Rahel Appiagyei-David, SunHub Inc.
Rahina Zarma, Mitacs
Robert Déziel, CRSNG
Robert Luke, eCampus Ontario
Roberto Ortiz Nunez, Université d'Ottawa
Robin Wisener, Director, ESDC

Ryoa Chung, Centre de Recherche en Éthique, Université de Montréal
Sapna Mahajan, Genome Canada
Sara Lyons, Federation of Canadian Municipalities
Sarah Laframboise, Evidence for Democracy
Shahad Khalladi, Women and Gender Equality Canada ESDC
Sonia Tellos Rozas, CRISES, UQAM
Sophie Paradis, Directrice, Bureau de l'innovation sociale et de la transition écologique, Ville de Laval
Stephen Huddart, University of Victoria Gustavson School of Business
Sylvain A. Lefèvre, CRISES/ Université du Québec à Montréal
Sylvie Plante, Université Saint-Paul University
Théophile Bégin, RQIS- Réseau Québécois en Innovation Sociale
Tim Draimin, Social Innovation Canada
Tony Michel, SSHRC - CRSH
Tracey Robertson, Lead for innovation, Ontario trillium foundation
Ursulla Aho-Glele, Value healthcare systems
Valentin Gansel, Conseiller en innovation, Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
Valérie Amiraux, Vice-rectrice du Vice-rectorat aux partenariats communautaires et internationaux, Université de Montréal
Virginie Zingraff, Maison de l'innovation sociale





GLOSSAIRE

Capacité: L'aptitude d'une personne à effectuer un travail, ou le niveau d'aptitude d'une organisation à fournir des services, des programmes et des produits dans le cadre de l'accomplissement de son mandat ou de sa mission.

Connectivité : caractéristique d'un système qui permet la circulation des connaissances, de l'expertise et des ressources ; la connectivité est multicouche et multiforme. Elle relie les organisations de tous les secteurs dans un écosystème d'innovation et est une caractéristique de toutes les zones d'impact.

EDI : Abréviation de : « équité, diversité et inclusion ».

Apprentissage expérientiel : L'acquisition de connaissances et de compétences par la pratique et à travers la réflexion sur une période d'engagement, d'observation et/ou d'immersion. « Apprentissage expérientiel » et « apprentissage intégré au travail » sont souvent utilisés de manière interchangeable. Un partenariat d'apprentissage expérientiel est une collaboration entre une organisation et un établissement d'enseignement supérieur qui s'articule autour de l'engagement, de l'accueil ou du soutien d'un ou plusieurs étudiants autour d'une activité pertinente, d'un programme, d'un service ou d'un projet.

PHQ : Dans ce contexte, le personnel hautement qualifié fait référence à ceux qui ont reçu une formation avancée dans n'importe quelle discipline académique, ou a acquis une expérience équivalente dans un contexte non-académique. Le PHQ est associé à des compétences techniques et spécialisées, mais l'innovation nécessite également des niveaux élevés de compétences translationnelles généralement associées à la pensée critique, à la résolution de problèmes, à la créativité et aux compétences interculturelles, par exemple.

Innovation: l'innovation est le résultat de l'utilisation des connaissances : au niveau le plus général, ce qui conduit à l'innovation est une série d'actions ou d'étapes conçues pour créer, améliorer, appliquer ou mettre en œuvre des connaissances, des recherches, des données probantes et/ou une expertise dans de nouvelles façons de faire, de concevoir de cadrer, de connaître ou de penser, et destinés à créer une nouvelle valeur.

Processus d'innovation : une série d'actions ou d'étapes conçues pour créer, améliorer ou mettre en œuvre des façons de faire, de cadrer, de connaître ou de penser, destinées à créer une nouvelle valeur.

Écosystème d'innovation : ensemble multicouche et multifacette d'institutions et d'organisations interconnectées à travers lesquelles circulent les ressources, les talents et les informations qui soutiennent, interagissent avec et affectent l'innovation.

Mobilisation des connaissances : La mobilisation des connaissances englobe un large éventail d'activités liées à la production et à l'utilisation des résultats de recherche, notamment la synthèse,

la diffusion, le transfert, l'échange et la cocréation des connaissances par les chercheurs et les utilisateurs des connaissances (source : CRSH). En pratique, elle recoupe de manière substantielle d'autres types d'activités traditionnellement associées à l'enseignement et à l'apprentissage, telles que l'apprentissage par le service et l'apprentissage expérientiel.

SSHA : Disciplines des sciences sociales, humaines et des arts. Statistique Canada regroupe toutes les disciplines non-STEM dans une seule catégorie qui comprend: « Commerce et administration », « Arts et sciences humaines », « Sciences sociales et de comportements », « Droit, professions connexes et études du droit », « Soins de santé », « Éducation et enseignement » et « Métiers, services, ressources naturelles et conservation ».

Recherche et développement (R&D) : dans l'industrie, le travail créatif planifié visant à acquérir de nouvelles connaissances ou à développer des biens, des programmes et des services nouveaux et considérablement améliorés. Cela comprend à la fois la recherche fondamentale et la recherche appliquée et le développement; cette dernière consiste à utiliser la recherche et l'expérience pratique pour produire des biens, des programmes, des services ou des processus nouveaux ou considérablement améliorés.

Résilience : La capacité de répondre efficacement et de s'adapter au changement systémique, en recherchant un équilibre entre les besoins sociaux, environnementaux et économiques.

Compétence : une aptitude, une habilité ou un savoir-faire au sens large.

- **Compétence fondamentale** : un large éventail de capacités et de savoir-faire considérés comme essentiels à l'employabilité et à la citoyenneté, et généralement associés à l'intelligence sociale et émotionnelle ainsi qu'à la littératie cognitive. Elles incluent la pensée critique, la résolution de problèmes, la créativité, l'autogestion, la compétence interculturelle et une communication efficace.
- **Compétence technique** : une compétence spécifique à un domaine qui est généralement associée à une formation appliquée.

Entreprise sociale : Un modèle commercial axé sur le double objectif de gain social (et/ou environnemental) et économique.

Finance sociale : tout type de service financier qui utilise des fonds privés pour soutenir des objectifs sociaux, résoudre des problèmes sociaux et/ou faciliter le changement social. Selon Développement économique et social Canada, la finance sociale est la pratique consistant à réaliser des investissements destinés à créer un impact social ou environnemental en plus des rendements financiers.

Impact social : repose sur des activités ou des résultats spécifiques (par exemple, programmes, services) et leurs résultats. L'impact social d'une organisation est le résultat mesurable de ses produits, programmes, services, etc. qui sont créés et fournis pour répondre à un besoin social spécifique.

Innovation sociale : l'expression « innovation sociale » est utilisée dans de multiples contextes pour désigner de nouvelles idées, services, processus ou cadres destinés à répondre aux besoins sociaux ou à créer un impact pour le bien public ainsi qu'à ceux impliqués dans la résolution de problèmes

épineux qui sont enracinés dans les problèmes systémiques. Nous faisons ici une distinction entre **l'innovation pour un impact social** dans le secteur social qui suit des logiques traditionnelles et **l'innovation pour la transition sociale**, qui cible les problèmes sociétaux systémiques.

Transformation sociale : est une question de changement collectif et intentionnel au niveau des systèmes. La transition sociale est un processus intentionnel par lequel un changement transformationnel est effectué dans les systèmes sociaux pour faire face aux crises sociales émergentes et aux défis mondiaux. L'innovation sociale résulte de la coordination des actions de plusieurs parties prenantes dans un système vers un objectif collectif. Le terme 'transition sociale' est aussi souvent utilisé de manière interchangeable.

Recherche et développement sociaux (R&D sociale) : Basé sur des preuves, méthodes et pratiques destinées à acquérir, absorber et/ou utiliser des connaissances, souvent pour créer ou améliorer des processus, des produits et/ou des services dans le secteur social.

Secteur social : terme générique désignant les activités d'organisations qui s'identifient et opèrent dans l'intérêt public, y compris les coopératives, les organismes sans but lucratif, les organismes de bienfaisance enregistrés, les entreprises sociales/sociétés B ou les groupes populaires ou communautaires non constitués en sociétés. On l'appelle parfois le « tiers secteur », par opposition à ce que l'on appelle traditionnellement les secteurs privé et public. Récemment, l'émergence de l'« entreprise sociale », c'est-à-dire un modèle économique à but lucratif qui poursuit des objectifs sociaux et/ou environnementaux, a rendu plus poreuses les frontières traditionnelles entre les secteurs des économies mixtes.

Zones d'impact : L'utilisation des connaissances et les pratiques de recherche sont façonnées par les besoins spécifiques en connaissances d'utilisateurs spécifiques dans l'ensemble de l'écosystème de l'innovation. La création et l'utilisation des connaissances se déroulent dans des « zones d'innovation et/ou d'impact » vastes et qui se chevauchent. Le cadre proposé ici a été initialement utilisé pour organiser les preuves générées par une revue de la littérature guidée par les questions suivantes :

- * Quels processus sous-tendent l'utilisation des connaissances à l'interface science-société ?
- * Quels sont les obstacles à l'utilisation des connaissances et/ou à l'innovation dans les différentes zones d'impact à l'interface science-société ?
- * Quels sont les moteurs de l'utilisation des connaissances et/ou de l'innovation dans les différentes zones d'impact à l'interface science-société ?
- * Quels ensembles de compétences et de savoir-faire sont requis des individus travaillant dans les différentes zones d'impact à l'interface science-société pour soutenir ces processus ?

Les processus impliqués pour garantir que les connaissances pertinentes sont correctement utilisées par les bonnes personnes pour produire l'impact et l'innovation souhaités sont examinés dans [Compétences pour une innovation inclusive et collaborative](#) (document de discussion de Lapointe et Propst 2023).

ZONES D'IMPACT

Économie

Les universités, les collèges, les gouvernements et l'industrie coopèrent pour créer une croissance économique axée sur la technologie. La recherche génère de nouvelles idées et l'innovation est généralement le résultat de la « commercialisation », du « transfert de technologie » et d'activités similaires qui bénéficient du soutien des agents de liaison avec l'industrie et des bureaux de transfert de technologie qui agissent comme intermédiaires pour faire avancer la recherche et attirer des partenaires d'investissement.

Politique

Les connaissances et l'expertise nécessaires à l'élaboration des politiques peuvent s'étendre à n'importe quel aspect de la recherche dans l'enseignement supérieur et doivent de plus en plus intégrer l'expérience vécue et les contributions des parties prenantes. Les processus de cocréation par lesquels les connaissances sont intentionnellement mobilisées pour l'élaboration des politiques prennent souvent la forme de délibérations sur l'« apport des données probantes » et l'« échange de connaissances ».

Secteur social

Le secteur social comprend toutes les organisations dont l'objectif est défini en lien avec le bien-être de la société. La mobilisation des connaissances dans le secteur social vise généralement à soutenir les praticiens (par exemple, les médecins, les éducateurs, les prestataires de services sociaux) en leur garantissant l'accès aux recherches les plus récentes dans les domaines concernés : social, éthique, culturel, juridique, éducatif et médical. Les partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur et les organisations du secteur social s'articulent également autour d'autres types d'activités « d'engagement communautaire ». Au niveau des communautés, les besoins en connaissances des organisations du secteur social et des gouvernements municipaux se chevauchent souvent.

Systèmes

La transformation sociale ou systémique est un processus intentionnel par lequel un changement systémique est apporté pour répondre aux crises sociales émergentes, aux problèmes complexes et aux défis mondiaux. La transformation des systèmes résulte de la coordination des actions de multiples parties prenantes (industrie, société, économie et politique) vers un objectif collectif au sein de systèmes complexes. Pour cette raison, la transformation sociale (ou systémique) s'articule autour de processus qui impliquent la coconception et la cocréation de solutions telles que celles appliquées, par exemple, dans les « laboratoires » d'innovation, de conception ou vivants basés sur la communauté.